

**RAPPORT**  
**SUR L'ADMINISTRATION**  
**ET LA**  
**SITUATION DES AFFAIRES**  
**DE LA**  
**VILLE DE LIERRE**

Année 1867—1868



**Liège**

JOSEPH VAN IN & C<sup>e</sup>, IMPRIMEURS

DES ÉCOLES NORMALE ET MILITAIRE

REPORT

OF THE

COMMISSIONERS

OF THE

LAND OFFICE



1862

ALBANY: PUBLISHED BY J. B. LIPPINCOTT & CO.

1862

# **RAPPORT**

SUR

**L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES**

DE LA

**VILLE DE LIERRE**

POUR L'ANNÉE 1867-1868

fait par le Collège des Bourgmestre et Échevins

en exécution de l'art. 70 de la loi communale

RAPPORT

L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES

VILLE DE LYON

Pour l'année 1867-1868

fait par le Collège des Bourgeois et Échevins

en séance de nuit du 26 Mars 1868

## TITRE PREMIER

### POPULATION

#### SECTION I

#### État de la population

Dans le rapport de l'année dernière, nous avons fait connaître les chiffres de la population d'après nos anciens registres.

Ces registres donnaient les résultats suivants au 31 décembre 1866 :

SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	TOTAL
7441	7830	15271

Le recensement décennal de 1866 donne d'autres résultats. Il porte la population au 31 décembre 1866 aux chiffres suivants :

SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ	TOTAL
7301	7827	15128

Il y a donc pour le recensement décennal une différence en moins de 143, savoir : de 140 personnes du sexe masculin et de 3 personnes du sexe féminin.

Nous ne pouvons expliquer cette différence qu'en supposant que plusieurs personnes ont négligé de se faire rayer du registre de population en quittant notre commune; et puisque la différence, insignifiante pour les personnes du sexe féminin, est sensible pour celles du sexe masculin, nous devons croire que ce sont surtout les domestiques et garçons de fermes qui, en quittant notre commune, se sont rendus coupables de cette négligence.

Nous laissons suivre ici le tableau qui a été confectionné conformément aux prescriptions du recensement décennal.

Ce tableau contient, comme on le voit, outre le relevé de la population, celui des rues, des maisons habitées et non habitées, ainsi que des ménages établis dans notre commune.

Nous devons observer qu'entre les maisons non habitées, se trouvent rangés les églises, les édifices et établissements publics, les granges les étables, les moulins, les fabriques et usines, etc.

La population, comme nous l'avons dit plus haut, s'élevait d'après le recensement décennal, au 31 décembre 1866, comme suit :

Sexe masculin	Sexe féminin	Total
7301	7827	15128

Le recensement ordinaire de 1867 prenant pour point de départ les chiffres du recensement décennal, donnait les résultats suivants au 31 décembre 1867 :

7416	7885	15301
------	------	-------

Différence en plus pour 1867	115	58	173
------------------------------	-----	----	-----

# RECENSEMENT DÉCENNAL

RELEVÉ de la population au 31 décembre 1866

VOIE PUBLIQUE  rue, place, boulevard, avenue, quai, route, chemin, sentier, impasse	MAISONS			Nombre des bulletins ou des ménages	POPULATION		
	Numéro des maisons		Nombre des maisons		TOTAL		
	Habitées	Inhabitées			Masc.	Fém.	GÉNÉRAL
<b>Intra-Muros</b>							
Rue Droite	48	3	51	56	79	129	208
Rue du St Esprit	25	2	27	27	57	60	117
Place du Cimetièrè	26	3	29	38	62	68	130
Rue de Berlaer	42	3	45	47	111	148	259
Rue dite : Berlary	119	4	123	125	257	284	541
Place de l'Ermitage	18	5	23	18	34	41	75
Rue des Tilleuls	78	3	81	95	199	190	389
Rue de l'Arc-en-Ciel	28	4	32	29	76	71	147
Rue de Poivre	24	1	25	26	56	61	117
Rue 4 frères Aymon	21	6	27	23	41	55	96
Rue dite : Look	54	4	58	62	128	139	267
Rue Porte aux Vaches	12	4	16	33	171	47	218
Rue de l'Ermitage	80	3	83	97	177	224	401
Rue des Lièvres	39	2	41	41	82	85	167
Rue De Heyder	17	1	18	18	38	35	73
Rue de l'Église	16	2	18	20	27	47	74
Rue de la Digue	6	2	8	7	5	16	21
Rivage	18	2	20	20	39	45	84
Rue dite : Moldyk	7	3	10	7	13	16	29
Rue de la Grande Lunette	41	3	44	54	77	85	162
Rue de la Petite Lunette	24	5	29	28	66	56	122
Rue des Chats	19	7	26	23	42	34	76
Rue des Couvents	4	2	6	14	31	44	75
Rue Danoise	10	2	12	10	17	23	40
Boulevard de l'Hôpital	47	5	52	49	92	103	195
Rue du Moulin	18	8	26	23	57	49	106
Rue dite : Pettendonk	37	5	42	38	88	79	167
Rempart de Louvain	11	3	14	12	22	26	48
Grande Place	78	9	87	84	161	189	350
Rue d'Anvers	176	8	184	185	422	424	846
Rue de Lisp	213	18	231	241	484	537	1041
Rue de Malines	78	3	81	88	187	205	392
Rue des Couteaux	8	6	14	8	13	15	28
Rue de la Lanterne	20	4	24	21	38	54	92
<b>A REPORTER</b>	1462	145	1607	1667	3449	3704	7153

VOIE PUBLIQUE  rue, place, boulevard, avenue, quai,  route, chemin, sentier, impasse	MAISONS			Nombre des bulletins ou des ménages	POPULATION		
	Numéro des maisons		Nombre des maisons		TOTAL		
	Habitées	Inhabitées			Masc.	Fém.	GÉNÉRAL
<b>REPORT</b>	1462	145	1607	1667	3449	3704	7153
Rue du Perroquet	6	2	8	6	13	12	25
Quai	7	6	13	7	8	16	24
Rue des Glands	46	5	51	49	110	128	238
Rue du Béguinage	59	4	63	72	135	180	315
Rue du Paradis	9	»	9	9	18	13	31
Boulevard des Capucins	53	4	57	61	105	182	287
Boulev <sup>d</sup> des Arquebusiers	53	1	56	80	148	170	318
» des Chartreux	88	7	95	104	231	250	481
Plaine des Chartreux	61	5	66	66	153	175	328
Rue dite : Porte d'Eau	11	»	11	15	29	30	59
Rue des Sabots	19	2	21	28	76	53	129
Rue des Vignes	15	1	16	20	44	45	89
Rue Verte	26	3	29	27	56	61	123
Rue de l'École	6	4	10	6	13	14	27
Allée des Dominicains	53	15	68	57	139	142	281
Rue dite : Mosdyk	17	»	17	23	40	39	79
Rue d'Aragon	4	2	6	8	18	14	32
Rue de Vredenberg	16	6	22	23	36	36	72
Marché aux Poissons	17	2	19	19	42	42	84
Canal des Brasseurs	10	4	14	10	15	22	37
Rue St Hubert	73	4	77	102	172	180	352
Rue des Peignes	13	»	13	13	29	31	60
Rue des Orphelines	7	»	7	12	1	43	44
Mont Calvaire	7	1	8	7	1	16	17
Rue Ste Marguérite	23	2	25	28	9	52	61
Ancien Cimetière	11	»	11	14	2	28	30
Rue Neuve	10	»	10	13	5	21	26
Rue de Bodegem	4	»	4	4	1	7	8
Rue de l'Enfer	6	1	7	8	4	14	18
Rue de la Manche	1	»	1	2	»	3	3
Rue de la Pompe	3	»	3	4	5	6	11
Rue dite : Grachtkant	12	»	12	23	4	32	36
<b>TOTAL INTRA-MUROS</b>	<b>2210</b>	<b>226</b>	<b>2436</b>	<b>2587</b>	<b>5111</b>	<b>5767</b>	<b>10878</b>

VOIE PUBLIQUE  rue, place, boulevard, avenue, quai,  route, chemin, sentier, impasse	MAISONS			Nombre des bulletins ou des ménages	POPULATION		
	Numéro des maisons		Nombre des maisons		TOTAL		
	Habitées	Inhabitées			Masc.	Fém.	GÉNÉRAL
<b>Extra-Muros</b>							
Faubourg dit Kloosterheide	53.	7	60	54	143	138	281
Chaussée de Berlaer	89	6	95	90	185	131	366
» de Kessel	23	2	25	23	81	70	151
R. dit. Spek-Spree-Zykstr.	47	2	49	47	132	126	258
Chaussée d'Aerschot	39	2	41	40	100	89	189
Rue dite : Duffelbaan	33	1	34	35	101	91	192
Rue dite : Zeent	22	»	22	22	71	63	134
Chaussée de Malines	38	4	62	58	193	157	350
Rue dite : Boomlaer	28	2	30	28	76	65	141
Rues dites : Pullaar-Hulst- Hoog-Lachenen	68	2	70	70	198	172	370
Chaussée d'Anvers	80	5	85	84	190	209	399
Rue dite : Donk-Boschhoek	35	»	35	35	107	92	199
Faubourg de Lisp	96	15	111	101	214	229	443
Rue dite : Achterstraat	43	7	50	43	84	90	174
Hagenbroek (centr.)	84	4	88	84	230	224	474
Place Léopold	13	»	13	13	29	32	61
Avenue de la Station	17	2	19	18	35	28	63
<b>TOTAL EXTRA-MUROS</b>	<b>828</b>	<b>61</b>	<b>889</b>	<b>856</b>	<b>2189</b>	<b>2056</b>	<b>4245</b>
Bateliers					1	4	5
<b>Récapitulation</b>							
<b>TOTAL INTRA-MUROS</b>	<b>2210</b>	<b>226</b>	<b>2436</b>	<b>2587</b>	<b>5111</b>	<b>5767</b>	<b>10878</b>
<b>TOTAL EXTRA-MUROS</b>	<b>828</b>	<b>61</b>	<b>889</b>	<b>856</b>	<b>2189</b>	<b>2056</b>	<b>4255</b>
<b>BATELIERS</b>					1	4	5
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3038</b>	<b>287</b>	<b>3325</b>	<b>3443</b>	<b>7301</b>	<b>7827</b>	<b>15128</b>

SECTION II. — MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL  
§ 1. — Naissances, Décès, Mariages, Divorces, Adoptions, Légitimations de 1866 et 1867

ANNÉES.	NOMBRE DES NAISSANCES.		NOMBRE DES DÉCÈS. (1)		NOMBRE DES MORTS-NÉS, non compris dans les naissances et les décès.		NOMBRE DES MARIAGES ENTRE :			TOTAL.																	
	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	Adoptions.	Légitimations.													
1866	225	202	24	29	348	110	127	68	70	50	48	435	17	8	5	4	28	105	5	10	5	119	»	»	29		
1867	232	223	50	22	329	107	101	32	59	28	40	567	8	6	»	4	18	89	8	8	48	3	3	120	»	»	51
En plus	19	»	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	10	14	3	8	2	1	»	»	»	»	2
En moins	»	»	57	»	7	19	5	26	16	51	2	8	64	9	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(1) Dans ce nombre on ne comprend pas les personnes décédées dans d'autres localités et domiciliées à Liège, dont les actes de décès ont été transcrits sur les registres de l'état civil conformément à l'art. 80 du code civil, ni celles décédées à Liège et ayant leur domicile dans une autre localité; leur chiffre s'élève à 40 pour la 1<sup>re</sup> catégorie, et à 12 pour la seconde.

État des décès par âge

De 1 mois et au-dessous.	0
" 1 à 2 mois	4
" 2 à 3 "	0
" 3 à 4 "	2
" 4 à 5 "	11
" 5 à 6 "	2
" 6 à 7 "	2
" 7 à 8 "	5
" 8 à 9 "	8
" 9 à 10 "	7
" 10 à 11 "	8
" 11 à 12 "	8
" 12 à 15 "	13
" 15 à 18 "	8
" 18 à 21 "	10
" 21 mois à 2 ans	9
" 2 ans à 3 ans accomplis	23
" 3 " à 4 " "	10
" 4 " à 5 " "	3
" 5 " à 6 " "	2
" 6 " à 7 " "	5
" 7 " à 8 " "	3
" 8 " à 9 " "	1
" 9 " à 10 " "	4
" 10 " à 15 " "	7
" 15 " à 20 " "	7
" 20 " à 25 " "	13
" 25 " à 30 " "	16
" 30 " à 35 " "	13
" 35 " à 40 " "	9

A REPORTER . 213

	REPORT	
De 40 à 45 ans accomplis . . . . .		213
" 45 à 50 " " . . . . .		11
" 50 à 55 " " . . . . .		16
" 55 à 60 " " . . . . .		16
" 60 à 65 " " . . . . .		24
" 65 à 70 " " . . . . .		17
" 70 à 75 " " . . . . .		21
" 75 à 80 " " . . . . .		24
" 80 à 85 " " . . . . .		16
" 85 à 90 " " . . . . .		20
" 90 à 95 " " . . . . .		7
" 95 à 100 " " . . . . .		4
" 100 et au-dessus . . . . .		"
	TOTAL.	389

Maladies auxquelles ont succombé les personnes décédées en 1867 :

1	Accidents divers . . . . .	6
2	Albuminurie (maladie de Bright) . . . . .	3
3	Anémie et chlorose . . . . .	17
4	Anévrysmes . . . . .	2
5	Apoplexie cérébrale . . . . .	11
6	"  pulmonaire . . . . .	4
7	Bronchite et catarrhe bronchique . . . . .	16
8	Calculs de la vessie et des reins . . . . .	1
9	Cancers . . . . .	5
10	Cholera . . . . .	7
11	Cirrhose du foie . . . . .	8
12	Convulsions . . . . .	54
13	Croup . . . . .	2
14	Cystite . . . . .	1
	A REPORTER . . . . .	137

	REPORT.	137
15 Débilité congénitale . . . . .		4
16 Débilité sénile (decrépitude, vieillesse) . . . . .		3
17 Diarrhée et lienterie . . . . .		3
18 Encéphalite et méningite. . . . .		2
19 Endocardite et péricardite non rhumatismales		6
20 Entérite . . . . .		13
21 Épilepsie . . . . .		1
22 Gastrite . . . . .		3
23 Grippe (influenza) . . . . .		2
24 Hémorrhagies . . . . .		6
25 Hernies . . . . .		2
26 Hydropisies . . . . .		11
27 Hydrothorax . . . . .		6
28 Kyste de l'ovaire . . . . .		1
29 Laryngite chronique (phthisie laryngée). . . . .		5
30 Maladie de Pott . . . . .		1
31 Maladies organiques du cœur. . . . .		10
32 Maladies, suites de couches . . . . .		2
33 Morts subites, sans causes connues . . . . .		3
34 Myélite . . . . .		3
35 Néphrite . . . . .		1
36 Péritonite . . . . .		2
37 Phlégmons et abcès. . . . .		1
38 Pleurésie . . . . .		1
39 Phneumonie et pleuropneumonie . . . . .		36
40 Pustule maligne, charbon et pique de dissection		1
41 Ramolissement chronique du cerveau . . . . .		16
42 Rougeole . . . . .		2
43 Scorbut . . . . .		1
44 Squirrhe et ulcère à l'estomac . . . . .		1

	REPORT.	. 286
45 Suicides . . . . .		2
46 Syphilis . . . . .		1
47 Tubercules des méninges et du cerveau . . . . .		4
48 Tubercules du mésentère (carreau). . . . .		2
49 Tuberculisation pulmonaire (phthisie) . . . . .		80
50 Typhus et fièvre typhoïde . . . . .		11
51 Ulcères . . . . .		1
52 Vices d'organisation. . . . .		2
	TOTAL.	. 389

De ce nombre 330 personnes sont décédées avec secours médical, 59 sans secours médical; 288 sont mortes à domicile et 101 aux hôpitaux, hospices et autres établissements publics; cinq personnes se sont noyées et deux se sont suicidées.

47 Mariages ont été contractés sur certificats d'indigence.

**Changements de domicile**

**A. Personnes qui se sont établies dans la commune venant**

D'AUTRES COMMUNES DE LA PROVINCE.		D'AUTRES PROVINCES DU ROYAUME.		DE L'ÉTRANGER.		TOTAL.		TOTAL GÉNÉRAL.
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	
232	232	45	42	11	7	288	281	569

**B. Personnes qui ont quitté la commune pour s'établir**

DANS D'AUTRES COMMUNES DE LA PROVINCE.		DANS D'AUTRES PROVINCES DU ROYAUME.		A L'ÉTRANGER.		TOTAL.		TOTAL GÉNÉRAL.
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	
187	201	51	59	18	18	256	278	534

§ 3

**Observation sur la tenue des registres de l'état civil**

L'on se réfère pour cet objet à ce qui a été dit aux rapports précédents.

§ 4

**Vérification des naissances et des décès**

Voir le rapport de l'année dernière.

## TITRE DEUX

### ADMINISTRATION COMMUNALE

#### SECTION I

#### Conseil communal

Le personnel du conseil communal n'a subi aucun changement depuis l'année dernière.

Voici les époques de la première nomination de chacun des différents conseillers en fonctions :

MM. BERGMANN, G. C. L.	20 mars 1838.
VAN DE WYNGAERT, C. J.	29 octobre 1839.
VAN ACKER, M. M. F.	25 octobre 1842.
VAN DER WEE, G. L.	22 août 1848.
DE POOTER-VAN DE VELDE, F. X. G.	22 août 1848.
HUBAR, J. A. A.	31 octobre 1854.
DE MARNIX (comte) AMEDÉE,	27 octobre 1857.
COOLS-GREGOIR, F. CH.	27 dito "
DE POOTER-VERVOORT, J. B.	27 dito "
VERMEULEN, JUL. JOS. PHIL.,	30 octobre 1860.
CLOETENS, JEAN ANT.	30 dito "
VAN CRAEN, P.	30 dito "
DE STRYCKER, AD.	30 dito 1866.

Pendant l'année 1867 le conseil a tenu 15 séances.

SECTION II

Collège des Bourgmestre et Échevins

Le collége des Bourgmestre et Échevins est resté le même.

L'entrée de ces Messieurs au collége, a eu lieu comme suit :

M. Bergmann, G. Ch. L., est entré au collége comme Échevin le 30 septembre 1848; il a été nommé Bourgmestre le 4 avrii 1853.

La première nomination de M. Van der Wee, G. L., comme Échevin, est du 3 avril 1851.

La première nomination de M. Van Acker, M. M. F., comme Échevin, est du 30 mai 1853.

SECTION III

Personnel et organisation des bureaux

L'on se réfère à ce qui a été dit au rapport de l'année dernière.

Aucune mutation n'a eu lieu dans le personnel des bureaux.

SECTION IV

Octroi

Pour mémoire. — La quote-part de la ville dans le fonds communal, établi en vertu de la loi du 18 Juin 1860, abolissant les octrois, s'est élevé en 1867 à fr. 82582,34.

SECTION V

Listes électorales. — Listes du jury. — Élections

La révision annuelle des listes électorales a donné les résultats suivants :

Années.	Chambres législatives.	Conseil provincial.	Conseil communal.
1868	420	432	535
1867	412	425	536
	—	—	—
Différence	en plus 8	7	»
	en moins »	»	1

Les radiations suivantes ont été faites sur la liste des électeurs pour les chambres législatives :

1° Électeurs décédés . . . . .	5
2° Ne payant plus le cens . . . . .	7
3° Ayant changé de domicile . . . . .	1
TOTAL. . . . .	13

Les nouvelles inscriptions ont eu lieu comme suit :

1° Pour les chambres législatives . . . . .	23
2° Pour le conseil provincial . . . . .	»
3° Pour le conseil communal . . . . .	31
TOTAL. . . . .	54

Les réclamations suivantes ont été faites au sujet des différentes listes électorales :

1° Au collège des Bourgmestre et Échevins

Le collège a été saisi de trois demandes en inscription sur les listes générale et provinciale.

Deux demandes ont été admises et une rejetée.

2° Au Conseil communal

Sept demandes en inscription sur la liste des électeurs communaux ont été adressées au Conseil communal; une de celles-ci a été rejetée, les autres ont été admises.

De son côté la députation permanente a été saisie de deux appels, dont un a été admis.

Les professions exercées par les électeurs pour les chambres législatives, sont les suivantes :

Cultivateurs et fermiers . . . . .	31
Industriels (chefs d'usines ou de grands ateliers de construction).	12
Bouchers . . . . .	10
Boulangers et pâtisseries . . . . .	16
Brasseurs . . . . .	6
Meuniers . . . . .	8
Entrepreneurs, maçons, peintres et menuisiers en bâtiments.	17
Orfèvres, bijoutiers et horlogers . . . . .	0
Imprimeurs et libraires . . . . .	3
Autres industries . . . . .	38
Aubergistes, hôteliers et restaurateurs . . . . .	4
Boutiquiers (marchands détaillants) . . . . .	49
Cabaretiers et débitants de boissons. . . . .	58
Négociants, armateurs et agents de change . . . . .	11
Banquiers, changeurs et courtiers . . . . .	1
Fonctionnaires et employés de l'état. . . . .	7
Fonctionnaires et employés provinciaux et communaux . . . . .	12
Juges et conseillers . . . . .	0
Avocats et avoués . . . . .	3
Notaires . . . . .	3
Ministres des cultes . . . . .	12
Chefs d'institutions, professeurs et instituteurs. . . . .	5

	REPORT.	306
Médecins et chirurgiens . . . . .		4
Autres personnes appartenant au service de santé . . . . .		6
Hommes de lettres, journalistes. . . . .		0
Artistes, peintres, statuaires et architectes . . . . .		1
Officiers de l'armée . . . . .		6
Propriétaires, rentiers, pensionnés civils et militaires . . . . .		45
Autres professions . . . . .		52
	TOTAL.	420

La liste des personnes aptes à remplir les fonctions de jurés, comprend 54 noms.

Trois personnes, habitant notre localité, figurent sur la liste des éligibles au sénat; ce sont : MM. le comte Amedée De Marnix, Van Acker et Van de Wyngaert-Van der Linden.

### SECTION VI

#### Mouvement des affaires administratives

Voici le mouvement des affaires administratives

BUREAUX	DÉPÊCHES REÇUES	DÉPÊCHES EXPÉDIÉES
1 <sup>r</sup> Bureau	914	1460
2 <sup>e</sup> Bureau	111	203
3 <sup>e</sup> Bureau	460	575

### SECTION VII

#### Archives communales

Le classement des archives continue.

SECTION VIII

Biens communaux

§ 1

Biens meubles

Le mobilier de la salle des séances du conseil communal doit être renouvelé.

§ 2

Biens immeubles

Tous nos bâtiments communaux sont entretenus dans un état convenable.

Des travaux importants de restauration ont été exécutés cette année à la grande tour.

Des meneaux, dans le style de l'édifice, ont été placés dans les huit fenêtres du second étage.

§ 3

Acquisitions, aliénations, échanges

Depuis notre dernier rapport, il n'a été fait ni acquisitions, ni aliénations, ni échanges; un excédant du chemin vicinal de Lierre à Linth-Contich, mesurant 65 centiares, a été cédé au propriétaire limitrophe, à raison de fr. 5000 l'hectare.

SECTION IX

Contentieux

---

La cour d'appel de Bruxelles a confirmé le jugement du tribunal de Malines, dont nous avons fait mention dans notre rapport de 1864-1865.

La cour, partageant l'opinion du premier juge, considère les cours d'eau coulant dans l'intérieur de la ville, comme des dépendances du domaine public général, sur lesquelles l'autorité communale n'a pas d'action.

La cour d'appel a également rendu un arrêt interlocutoire, dans l'affaire intentée à la ville par un particulier, qui prétend qu'une emprise aurait été faite sur sa propriété lors de la construction du pont reliant le Moesdyk au Kluizendyk. La cour a ordonné une expertise et une enquête et a commis le juge de paix de notre canton pour procéder à l'audition des témoins.

La ville n'est pas engagée dans d'autres contestations.

SECTION X

Actes et règlements communaux

---

Néant.

---

**TITRE TROIS**  

---

**FINANCES COMMUNALES**  

---

ANALYSE DU COMPTE DE 1867

SECTION I

Dépenses ordinaires et extraordinaires

**A. ORDINAIRES**

1° Administration locale . . . . .	20305,95
2° Sûreté publique . . . . .	24232,56
3° Travaux communaux . . . . .	16451,13
4° Casernement, logement et transport milit.	2682,70
5° Bienfaisance publique . . . . .	10711,02
6° Culte . . . . .	338,00
7° Instruction publique . . . . .	21636,42
8° Beaux-arts . . . . .	5408,24
9° Dette comm., intérêts et amortissements.	26929,45
10° Régularisations . . . . .	9149,86
11° Rappels . . . . .	00,36

**B. EXTRAORDINAIRES**

12° Dépenses extraordinaires . . . . .	6683,91
13° Dépenses diverses . . . . .	2136,99
14° Travaux neufs . . . . .	27115,77

TOTAL DES DÉPENSES. 173782,36

SECTION II

Recettes ordinaires et extraordinaires

A. ORDINAIRES

§ 1. Revenus des propriétés.	}	Immobiliaires . . . . .	fr.	4348,97				
		Coupe de bois et pépinières . . . . .	»	611,25				
		Cens et redevances sur particuliers . . . . .	»	69,05				
		Pour l'entretien des chemins vicinaux (1). . . . .	»	1694,42				
		Droit de barrières . . . . .	»	504,76				
§ 2. Perceptions autorisées pour divers services.	}	» de pesage et de mesurage. . . . .	»	794,52				
		» de places et de quai. . . . .	»	4431,70				
		» des vidanges . . . . .	»	706,98				
		» de port . . . . .	»	661,33				
		Produits des boues et immondices . . . . .	»	1094,00				
§ 5. Contributions et taxes.	}	Centimes additionnels sur les contributions de l'état.	<table border="0"> <tr> <td>ordinaires</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>extraordinaires</td> <td>»</td> </tr> </table>	ordinaires	7	extraordinaires	»	} » 18595,51
		ordinaires		7				
		extraordinaires	»					
		Idem pour l'amortissement de l'emprunt et droits abolis.	<table border="0"> <tr> <td>fonciers</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>personnelles</td> <td>10</td> </tr> </table>	fonciers	11	personnelles	10	
		fonciers	11					
		personnelles	10					
		Idem pour l'exécution de travaux communaux.	<table border="0"> <tr> <td>fonciers</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>personnelles</td> <td>6</td> </tr> </table>	fonciers	6	personnelles	6	
fonciers	6							
personnelles	6							
Taxe sur les chiens.								
Quote-part dans le fonds com. (Loi 18 juin 1860.)								
§ 4. Octroi.								
§ 5. Abattoir.								
§ 6. Location de places aux marchés.								
§ 7. Taxes personnelles.								
§ 8. Produits des amendes.								
§ 9. Impositions diverses.								
§ 10. Recettes diverses.	}	Produits des actes de l'état civil . . . . .	»	128,88				
		Casernement de la gendarmerie. . . . .	»	161,02				
		Restitutions de frais de route payés à des voyageurs indigents . . . . .	»	24,52				
		Idem de frais de transports fournis à des prisonniers civils et militaires . . . . .	»	00,00				
		Vente d'objets hors de service . . . . .	»	109,04				
		Intérêts d'obligations à charge de l'État et de la société du crédit communal . . . . .	»	1195,00				
		Bonif. du compte de l'établissement du gaz . . . . .	»	14000,00				
		Subside de l'État pour l'instruction primaire . . . . .	»	6500,00				
		Produits de la location des herbages. . . . .	»	605,00				
		Id. des minervals des élèves payants de l'école extra-muros . . . . .	»	159,05				
		Subside de l'État dans les frais d'organisation de l'école d'adultes . . . . .	»	00,00				

(1) Voir compte spécial ci-après sous litt. D.

A reporter. fr. 158915,82

Report fr. 158913,82

**B. EXTRAORDINAIRES**

1 <sup>o</sup> Reliquat du compte précédent . . . . .	fr. 29715,65
2 <sup>o</sup> Subside de l'État pour la restauration de la tour de l'église de St Gommar. . . . .	» 00,00
3 <sup>o</sup> Idem de la province pour le même objet . . . . .	» 2000,00
4 <sup>o</sup> Idem de l'État pour l'exécution de travaux de salubrité publique. . . . .	» 6538,00
5 <sup>o</sup> Idem idem idem . . . . .	» 2717,00
6 <sup>o</sup> Produit de la vente d'un terrain communal . . . . .	» 11770,00
7 <sup>o</sup> Concessions de terrains au cimetière communal . . . . .	» 620,00

**C. Recettes faites en dehors du budget re-**  
**seignées par rappel dans celui de 1867. . . . .** fr. 5766,61

Total des recettes . . . . . fr. 198865,08

Total des dépenses . . . . . fr. 175782,56

Excédant des recettes. . . . . fr. 22080,72

**D. CHEMINS VICINAUX. — ENTRETIEN**

(Art. 14 de la loi du 10 avril 1841).

**FONDS SPÉCIAL — COMPTE POUR L'EXERCICE 1867**

**DÉPENSES**

Frais d'entretien . . . . . fr. 1694,42

**RECETTES**

Produits des centimes additionnels . . . . . fr. 1694,4

Boni. fr. 00,00

SECTION III

Emprunts. — Dettes

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis notre dernier rapport.

SECTION IV

Comptabilité

§ 1

Budget

Le budget communal de 1868, a été approuvé par la députation permanente du conseil provincial, en séance du 24 janvier 1868.

Les recettes ont été arrêtées à	fr. 209053,63
Les dépenses à	" 208345,32
Et l'excédant à	" 708,31

§ 2

Compte

Le compte du receveur communal, pour l'exercice 1867, a été approuvé par le conseil communal le 19 septembre dernier. Il présente la situation suivante :

Reliquat du compte de 1866	fr. 29715,65
Recettes tant ordinaires qu'extraordinaires, faites en 1867	" 166147,43
TOTAL.	" 195863,08
Dépenses de toute nature	" 173782,36
Excédant des recettes.	" 22080,72

SECTION V

—  
Caisse de pensions

—○○○—  
Sans observations particulières.

## TITRE QUATRE

### INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE

#### SECTION I

#### Bureau de bienfaisance et comité de charité

#### § 1

#### Administration

Le conseil communal a renouvelé le mandat du sieur Aerts, dont le terme de service expirait le 31 décembre 1867. Il a été installé le 2 janvier 1868.

Le bureau de bienfaisance se compose aujourd'hui de MM. Cloetens, Van Rompay, D'Hooghe, Aerts et Marchal. M. Cloetens a la présidence de l'administration.

Voici les dates de la première nomination de chacun des membres du bureau :

M. Van Rompay a été nommé pour la première fois le 27 décembre 1844.

M. D'Hooghe, le 4 décembre 1855.

M. Cloetens, le 23 novembre 1861.

M. Aerts, le 11 novembre 1865.

M. Marchal, le 11 novembre 1865.

§ 2

**Biens meubles et immeubles**

---

La location publique de quelques biens immeubles, dont les baux expiraient, a offert une augmentation de 219 fr. sur la location précédente.

§ 3

**Legs et donations**

---

Le bureau n'a obtenu ni legs ni donation depuis le dernier rapport. Il lui a été attribué une somme de 50 francs pour la concession d'un terrain au cimetière communal, accordée à la famille Jespers-Schaffers.

§ 4

**Acquisitions, aliénations, échanges**

---

Par arrêté de la députation du 15 mai 1868, le bureau a été autorisé à acquérir de l'administration de l'enregistrement et des domaines 21 ares 80 centiares de terrains, provenant de l'ancien lit de la rivière à Gestel et à Bevel. Le prix de l'acquisition s'est élevé à fr. 391,60.

§ 5

**Remboursement et emploi de capitaux**

---

En 1867 l'administration n'a pas reçu de remboursement de capitaux; elle a toutefois appliqué une somme de 4300 fr., provenant de la vente d'arbres montants. L'appliquat a été fait en fonds Belges de  $4\frac{1}{2}$  0/0.

§ 6

**Comptabilité**

Le budget de l'exercice 1868, a été approuvé par le conseil communal en sa séance du 9 novembre 1867.

Les recettes et les dépenses ont été fixées à fr. 96586,15.

Le compte du receveur pour l'exercice 1867, donne le résultat suivant :

Recettes . . . . .	fr. 92848,58
Dépenses . . . . .	” 80309,10
Excédant. . . . .	” 12539,48

§ 7

**Statistique de l'indigence**

Les indigents qui ont été secourus pendant 1867, doivent être classés comme suit :

Indigents secourus pendant l'année entière . . . . .	4956
Pendant six mois et au-delà . . . . .	98
Pendant trois mois et au-delà . . . . .	186
Accidentellement . . . . .	477
TOTAL. . . . .	5717

Personnes secourues d'une manière permanente par la bienfaisance publique.

1° Vieillards et infirmes. . . . .	28
2° Aliénés . . . . .	33
3° Enfants abandonnés et orphelins . . . . .	58
4° Enfants trouvés . . . . .	1
TOTAL. . . . .	120

Les frais d'entretien de ces différentes personnes se sont élevés comme suit :

A.	Pour les vieillards et les infirmes à fr.	2770,17
B.	— Aliénés . . . . .	8244,24
C.	— Enfants abandonnés et orphelins . . . . .	4005,04
D.	— Enfants trouvés . . . . .	89,56
	ENSEMBLE.	15109,01

§ 8

**Distribution de secours**

Secours accordés en 1867

1°	En argent . . . . .	fr. 30862,61
2°	En pain . . . . .	3985,82
3°	En habillements . . . . .	3499,44
4°	En médicaments . . . . .	2002,00
5°	En honoraires de médecins . . . . .	1497,00
6°	Frais d'enterrements. . . . .	243,33
	TOTAL.	42090,20

En 1867 les secours accordés à des indigents étrangers à la ville, se sont élevés à fr. 3737,56. Au 1<sup>r</sup> juillet dernier il restait dû de ce chef à l'administration, tant sur l'exercice de 1867 que sur les exercices précédents, une somme de fr. 2416,98.

La somme payée par l'administration pour des indigents de la ville, secourus dans d'autres communes, s'élève à fr. 2385,88.

§ 9

**Contentieux**

---

Néant.

§ 10

**Prix de propriété**

---

Voir les rapports précédents.

SECTION II

---

**Hospices et Hôpitaux**

---

§ 1

**Administration**

---

L'administration des hospices se compose de MM. Hubar, S'Jongers, Avontroodt, Verdickt et Duysters.

Ces administrateurs ont été nommés pour la première fois, savoir ;

Le sieur S'Jongers, le 22 février 1838.

Le sieur Hubar, le 10 janvier 1842.

Le sieur Avontroodt, le 15 novembre 1857.

Le sieur Verdickt, le 12 mars 1864, et

Le sieur Duysters, le 10 décembre 1864.

Depuis 1848 le sieur Hubar a occupé la place de président de l'administration.

Le sieur Edmond Duysters, membre sortant à la fin de 1867, a été de nouveau confirmé dans ses fonctions.

Il a été réinstallé le 5 janvier 1868.

§ 2

**Biens meubles et immeubles**

---

La dernière location publique de quelques biens, dont les baux expiraient, a produit une majoration de revenu de fr. 524,00.

§ 3

**Legs et donations**

---

L'administration a été autorisée par la députation permanente, à accepter une somme de fr. 50,00, à titre de don, pour une concession de terrain au cimetière communal, accordée à la famille Jaspers-Schaffers.

Feu le sieur Van Bouchout, ancien membre de l'administration des hospices, avait légué à l'hospice S<sup>te</sup> Anne, une prairie sise à Lierre, d'une contenance de 1 hectare 92 ares 95 centiares, avec charge d'usufruit en faveur de la dame Kiekens, épouse Deckers.

Cette dernière étant décédée le 31 août 1867, l'administration des hospices est entrée en jouissance du susdit bien.

§ 4

**Acquisitions, aliénations, échanges**

---

L'administration n'a fait d'autres acquisitions que celles déjà mentionnées au rapport de l'année dernière pour la construction du nouvel hôpital.

Il n'y a eu ni échanges, ni aliénations.

§ 5

**Remboursement et emploi de capitaux**

Les capitaux suivants ont été remboursés ou aliénés, depuis notre dernier rapport :

1° Remboursement d'un capital de la dette active de la ville d'Anvers . . . . .	fr.	6717,44
2° Remboursement d'une avance au mont de piété . . . . .	"	1000,00
3° Idem de rentes et cens fonciers pendant l'année 1867 . . . . .	"	3214,22
4° Vente de fonds Belges, 3 0/0, inscrits au grand livre de la dette publique . . . . .	"	109969,92
5° Idem de fonds Belges à 4 0/0 . . . . .	"	2000,00
Total. . . . .	"	122901,58

La vente des fonds Belges a été autorisée par arrêtés royaux du 14 avril et 21 juillet derniers.

Le montant des remboursements a été, avec le produit de la vente des fonds Belges, affecté aux frais d'établissement du nouvel hôpital.

§ 6

**Comptabilité**

Le budget de l'exercice de 1868, approuvé en séance du conseil du 9 novembre 1867, s'élève en recettes et en dépenses à un chiffre de fr. 221640,35.

Le compte du receveur, exercice 1867, présente le résultat suivant :

Recettes . . . . .	fr.	114280,91
Dépenses . . . . .	"	105422,54
Excédant. . . . .	"	8858,37

§ 7

**Contentieux**

Néant.

§ 8

**Statistique des hospices des vieillards, des incurables  
des orphelins, etc.**

La population des différents hospices, s'élevait au 1<sup>er</sup> juillet dernier comme suit :

	HOMMES	FEMMES	
Hospices	S <sup>t</sup> Jacques . . . . .	26	"
	S <sup>t</sup> Antoine . . . . .	"	18
	S <sup>ts</sup> Anne et Joachim. . . . .	9	14
	S <sup>tes</sup> Barbe et Béatrix . . . . .	"	27
	Des orphelines . . . . .	"	54
	Infirmerie du Béguinage . . . . .	"	1
TOTAL.	35	114	
ENSEMBLE	149		

§ 9

**Statistique des hôpitaux**

412 Malades ont été traités en 1867 à l'hôpital civil et 16 à l'hospice des incurables.

Pendant le même exercice, 105 personnes sont décédées à l'hôpital et dans les différents hospices de l'administration.

§ 10

**Statistique de l'hospice de maternité**

Néant.

§ 11

**Aliénés**

---

Voir le § 7, 2<sup>o</sup>, titre quatre, section I.

§ 12

**Aveugles et sourds-muets**

---

Deux sourds-muets sont placés par continuation aux frais de la ville à l'institut de Bruges.

§ 13

**Enfants trouvés et abandonnés**

---

Un seul enfant trouvé reste à charge de la ville.

§ 14

**Hospices particuliers**

---

Néant.

§ 15

**Nouvel hôpital**

---

Sous la rubrique : *Objets divers*, qui termine le rapport de l'année dernière, nous avons fait connaître que le gouvernement avait approuvé les plans et dévis du nouvel hôpital.

Dès que la commission administrative a été informée de cette approbation, elle a pris les mesures nécessaires pour faire procéder à l'adjudication publique des travaux.

Le 4 novembre 1867 une première adjudication a eu

lieu; elle avait pour objet les travaux de grosse construction et se composait de six lots.

Le premier lot comprenait le maçonnerie.

Le second la grosse charpente.

Le troisième la livraison des pierres de taille.

Le quatrième la livraison des fers.

Le cinquième le plafonnage.

Et le sixième la livraison des zincs et plombs.

Les prix d'adjudications de ces différents lots se sont élevés ensemble à fr. 128922,76; ils avaient été évalués à fr. 130984,56.

L'adjudication a été approuvée par le conseil communal en sa séance du 9 novembre 1867, et par la députation permanente en sa séance du 22 du même mois.

Le 9 décembre 1867 une seconde adjudication a eu lieu. Elle avait pour objet les travaux de menuiserie, et se composait de 24 lots.

L'adjudication a eu lieu pour une somme totale de fr. 43780,00. Elle a été approuvée par le conseil communal le 28 décembre 1867, et par la députation permanente le 3 janvier 1868.

Vingt huit soumissionnaires se sont présentés à l'adjudication du 4 novembre et dix huit à celle du 9 décembre.

Les travaux ont commencé au mois de février dernier, et se continuent en ce moment. Nous pensons que l'hôpital sera entièrement achevé en 1869.

SECTION III

—  
Mont de piété

—  
§ 1

Opérations

—  
Les tableaux qui suivent donnent le mouvement du magasin pendant l'année 1867, ainsi que l'état comparatif des opérations faites pendant les années 1866 et 1867.

COMPTABILITÉ DES GAGES. — MOUVEMENT DU MAGASIN.

NOMBRE DES GAGES et MONTANT DES CAPITAUX.	En magasin au 1 janvier 1867.		TOTAL.	GAGES SORTIS PENDANT L'ANNÉE.			En magasin au 31 déc. 1867.
	Gages entrés au magasin pend <sup>t</sup> l'année.			par dégage- ment.	par vente.	TOTAL.	
GAGES.  En Marchandises neuves . . . . Autres . . . . Total.	137	405	542	386	21	407	135
	5448	24613	30061	24321	330	24651	5410
	5585	25018	30603	24707	351	25058	5545
CAPITAUX PRÊTES.  Sur marchandises neuves . . . . Autres . . . . Total.	1261	6389	7650	5870	360	6230	1420
	28351	101255	129606	98348	1305	100653	28953
	29612	107644	137256	105218	1665	106883	30373



Les opérations du mont de piété de 1867, diffèrent peu de celles de l'année précédente et n'ont donné lieu à aucune observation particulière.

Les employés continuent à s'acquitter de leurs devoirs avec beaucoup de zèle et d'activité.

Le personnel de la commission administrative a été renouvelé en partie. M. Van Rompay, membre du bureau de bienfaisance, dont le temps de service était expiré, a été réélu, et le sieur J. Van Cauwenbergh, négociant, a été nommé membre en remplacement du sieur Sebrechts, décédé.

Nous donnons ci-dessous les noms des membres de la commission administrative avec la date de leur première nomination.

M. Hubar, 15 novembre 1856.

M. Wouters, 7 mai 1859.

M. Cools, 4 juin 1864.

M. Van Rompay, 23 juin 1866.

M. Van Cauwenbergh, 21 Septembre 1868.

#### SECTION IV

#### Dépôt de mendicité

---

Il se trouvait au 31 décembre 1867 6 reclus au dépôt de mendicité de Hoogstraten et 1 à celui de la Cambre, à charge de la ville; leur entretien, y compris les frais de transport et autres, s'est élevé pendant la même année à fr. 966,50.

SECTION V

Ouvroirs, ateliers de charité

Néant.

SECTION VI

Caisse d'épargne, de prévoyance en faveur des ouvriers,  
associations de secours mutuels

La succursale de la caisse d'épargne, qui a été établie à Lierre depuis le mois de juin 1867, fonctionne avec succès.

Le 21 septembre dernier les sommes versées s'élevaient à fr. 15382,16; sur ces sommes une restitution avait été faite de fr. 949; de manière que l'encaisse montait encore à fr. 14433,16.

Pour ces différents capitaux 337 livrets avaient été délivrés.

Les livrets délivrés à des particuliers, fonctionnaires et autres personnes exerçant différentes professions, s'élevaient à 48, représentant un capital de fr. 13398,16; 289 livrets ont été délivrés aux élèves de différentes écoles primaires, tant de la ville de Lierre que de villages environnants, et ils représentaient ensemble un capital de fr. 1484,00.

On voit que ce sont les élèves des écoles qui constituent le plus grand nombre des déposants, quoique les sommes par eux versées soient relativement peu importantes.

Les encouragements des chefs des écoles et les grandes facilités qui sont accordées aux élèves pour réaliser leurs épargnes, contribuent pour beaucoup à ce résultat. Toutes les semaines les élèves versent entre les mains de leurs instituteurs ou institutrices, les sommes par eux épargnées quelque minimales qu'elles puissent être; dès que ces versements atteignent la valeur d'un franc, dépôt en est fait à la caisse d'épargnes.

Nous regrettons que la classe ouvrière à qui, nous en sommes convaincus, les industriels et chefs de fabriques seraient disposés à procurer les facilités, dont jouissent les élèves des écoles, n'ait pas jusqu'ici recouru à la caisse d'épargne; toutefois nous devons observer que la grande cherté des denrées alimentaires, qui a régné dans les derniers temps, a rendu l'épargne très difficile sinon impossible pour le plus grand nombre de nos ouvriers.

Nous devons des remerciements particuliers au caissier de la caisse d'épargne, M. De Pooter-Van de Velde, pour les soins assidus et désintéressés qu'il donne à l'institution; par suite des nombreux petits dépôts de la jeunesse des écoles, se repétant hebdomadairement, la besogne du caissier a acquis une importance et une étendue aux quelles on ne s'était pas attendu, surtout pour la première année d'existence de la succursale.

Nos remerciements sont également dûs aux membres du comité administratif de l'établissement.

Les comptes des sociétés de secours mutuels reconnues présentent pour l'exercice 1867 les résultats suivants :

1° Association des ouvriers cordonniers, tanneurs, selliers, etc.; reconnue par arrêté royal du 31 décembre 1853.

Recettes. . . . .	fr.	835,45
Dépenses . . . . .	"	665,41
		<hr/>
Déficit. . . . .	"	170,04
Boni du compte de 1866 . . . . .	"	880,98
		<hr/>
En caisse au 1 <sup>r</sup> janvier 1868. . . . .	"	1051,02

2° Association des ouvriers tailleurs, reconnue par arrêté royal du 9 avril 1857.

Recettes. . . . .	fr.	221,67
Dépenses . . . . .	"	267,87
		<hr/>
Mali. . . . .	"	46,20
Boni du compte précédent . . . . .	"	363,80
		<hr/>
En caisse au 1 <sup>r</sup> janvier 1868. . . . .	"	317,60

Les résultats des comptes des sociétés de secours mutuels non reconnues, existant en cette ville, nous sont inconnus.

## SECTION VII

### Crèche pour la première enfance

—  
—  
—  
Néant.

SECTION VIII

—  
École gardienne

---

Le nombre des enfants qui ont fréquenté l'école pendant l'exercice 1867-1868, s'élève à 283, dont 150 garçons et 133 filles.

119 Nouveaux élèves ont été admis et 96 ont quitté l'établissement; de ce dernier nombre 44 garçons sont entrés à l'école d'application et 52 filles à l'école communale.

Il n'y a eu qu'un seul décès.

L'état sanitaire a été excellent. La maladie des yeux ne s'est guère présentée cette année et les quelques cas que l'on a eu à constater, ont disparu bien promptement, grâce aux soins des médecins qui visitent l'école.

Il n'y a pas eu de changement dans le personnel enseignant. Comme par le passé l'instruction est donnée à la satisfaction du bureau administratif.

Une société privée d'Anvers, à la tête de laquelle se trouve M. FL. JOOSTENS, a bien voulu donner cet hiver une soirée dramatique et musicale au profit de l'école gardienne. Le produit net des recettes s'est élevé à plus de dix sept cents francs, qui ont été versés dans la caisse des Dames protectrices de l'école.

Nous sommes heureux de pouvoir constater une fois de plus les soins incessants que reçoivent les enfants de la part des Dames protectrices et nous saisissons avec empressement la présente occasion pour leur en témoigner toute notre reconnaissance.

La commission administrative n'a pas subi de changement, qu'elle reçoive nos remerciements pour le dévouement dont elle ne cesse de faire preuve dans l'intérêt de l'école.

SECTION IX

Associations et institutions charitables particulières,  
expositions d'objets d'art, etc.  
faites dans un but de bienfaisance

—○○○—

Nous avons dans notre dernier rapport énuméré les différentes sommes qui ont été versées entre les mains de l'administration des hospices, par la société de *Burger-eendracht* et par d'autres sociétés de la ville, pour faciliter l'érection d'un hospice d'orphelins.

Nous avons constaté que ces différentes sommes s'élevaient alors à un total de . . . . . fr. 9531,63

Ce chiffre s'est augmenté depuis lors d'une somme de fr. 1564,20, provenant d'autres versements ainsi que du dépouillement de différentes boîtes placées dans les hôtels, estaminets et sociétés de la ville, ci. . . . . fr. 1564,20

Total des sommes versées entre les mains de l'administration des hospices . . . . . fr. 11095,83

Ce capital est certainement loin d'être suffisant pour l'érection d'un orphelinat; toutefois l'administration des hospices, cédant au vœu général de la population s'est de commun accord avec le bureau de bienfaisance et l'administration communale, arrêté à une combinaison qui permet d'établir un asile provisoire pour six orphelins, en attendant que des ressources plus importantes permettent l'érection d'un orphelinat définitif.

Les dépenses de cet établissement provisoire, seraient couvertes en partie par les intérêts des sommes versées dont ci-dessus, en partie par la coopération du bureau

de bienfaisance, qui, en envoyant à l'hospice six orphelins qui sont à sa charge, diminuera d'autant les dépenses qui lui incombent; en partie par un subside sur la caisse communale et en partie par des contributions volontaires de la bourgeoisie, sur les quelles on croit pouvoir compter.

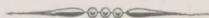
L'administration des hospices fera le restant de la dépense et mettra en outre à la disposition de l'établissement une maison convenable, sise rue du Buguinage, N° 48, qui remplacera avec avantage le local du *Biervoerdershuis*, que la ville avait offert l'année dernière.

Les délibérations relatives à cet objet, sont en ce moment soumises à l'approbation de l'autorité compétente.

## SECTION X

—

### Service médical



La dame De Swert née Simons, sage-femme, est décédée depuis le dernier rapport.

Une autre sage-femme, la D<sup>lle</sup> Peeters, Anne Barbe, s'est fixée à Lierre, ainsi qu'un droguiste, le sieur Égide Broes.

## TITRE CINQ

---

### CULTE

---

#### SECTION I

---

#### Culte catholique

---

##### § 1

##### Clergé

---

M. le vicaire Van Parys a été nommé aumonier des Sœurs Noires, à Anvers. Il a été remplacé dans ses fonctions par M. De Hert, prêtre à Lierre.

##### § 2

##### Traitements et suppléments de traitements

---

La fabrique de l'église St Gommar paie des suppléments de traitements à tous les vicaires, et supporte seule le traitement du quatrième vicaire.

Églises et presbytères

---

La restauration de l'église S<sup>t</sup> Gommar se poursuit activement. L'enlèvement des couches épaisses de badigeon qui couvre l'intérieur de l'église a été continué, le chœur et le partour sont achevés. Cette opération laisse voir la magnificence du bâtiment et permet d'apprécier le fini des sculptures et ornements dont l'édifice est décoré.

On a aussi enlevé les grandes cloisons en bois séparant le chœur des bas côtés. Les stalles ont été abaissées. Cet ouvrage permet de voir l'intérieur du chœur et offre à la vue les belles perspectives que les constructions de nos églises gothiques savaient si bien ménager.

Le tableau de De Bie, représentant *la prédication de S<sup>t</sup> Éloi*, a été restauré par M. Verlinden, artiste-peintre, à Anvers, qui s'occupe spécialement de ces travaux.

Le projet de remplacer le maître-autel et les clôtures du chœur par des ouvrages dans le style de l'église, est en ce moment à l'étude.

Le gouvernement est aussi saisi d'une demande de subside pour permettre à la fabrique de continuer les travaux de débadigeonnage, la restauration des parties endommagées et le renouvellement de plusieurs fenêtres.

La fabrique étant mise à même de continuer les restaurations de l'église, espère revoir cet édifice religieux restitué dans son ancienne splendeur.

*Archives.* — M. Mast, membre du conseil de fabrique, a bien voulu se charger du classement des archives; cette opération est aujourd'hui terminée et l'honorable

membre est sur le point d'achever l'inventaire de ces documents intéressants.

Le conseil de fabrique lui en a témoigné toute sa gratitude.

*Inscriptions.* — La commission provinciale d'Anvers pour les inscriptions, vient de compléter le comité local de Lierre, par la nomination de M. Ernest Mast. Incessamment les publications de cette commission vont contenir les dessins et les inscriptions des nombreux et intéressants tombeaux et monuments qui décorent notre église.

§ 4

**Fabriques d'églises**

---

Les fabriques d'églises ont procédé, dans la séance obligatoire du mois d'avril, aux renouvellements et aux élections, prescrits par les art. 9 et 15 du décret du 30 décembre 1809.

Voici les résultats de ces opérations.

ÉGLISE DE S<sup>t</sup> GOMMAR

---

CONSEIL DE FABRIQUE

M. Lambrechts, Gommar, membre sortant, a été réélu par le conseil.

Sont ensuite réélus : MM. Hellemans, François, président, et Van Cauwenbergh, Florentin Augustin, secrétaire du conseil de fabrique.

BUREAU DES MARGUILLIERS

---

MM. Lambrechts, président, Notelteirs, secrétaire et Cools-Van den Brande, trésorier, membres sortants sont réélus.

ÉGLISE DE S<sup>te</sup> MARGUERITE

---

CONSEIL DE FABRIQUE

M<sup>r</sup> Van Reusel, Joseph Gommar, membre sortant a été réélu.

MM. Crabbé, P. A., président et Adriaenssens, P., secrétaire, sont réélus par le conseil.

BUREAU DES MARGUILLIERS

---

MM. Verbeeck, J. J., président, Adriaenssens, P., secrétaire et Van Reusel, J. G., trésorier, sont également réélus.

§ 5

**Comptabilité**

---

Conformément à l'art. 89 du décret du 30 décembre 1809, les comptes des fabriques des différentes églises, ainsi que celui de la congrégation des Sœurs Noires, pour l'exercice 1867, ont été déposés à l'hôtel-de-ville.

Ils présentent les résultats suivants :

**A. ÉGLISE DE S<sup>t</sup> GOMMAR**

---

Recettes extraordinaires . . . . .	fr. 6099,40
Recettes ordinaires . . . . .	” 31418,19
Total. . . . .	” 37517,59
Dépenses ordinaires . . . . .	fr. 23296,36
Dépenses extraordinaires . . . . .	” 9222,15
Total. . . . .	fr. 32518,51
Excédant . . . . .	” 4999,08

**B. ÉGLISE DE L'ERMITAGE**

---

Recettes ordinaires et extraordinaires . . . . .	fr. 1539,75
Dépenses de toute nature . . . . .	” 1529,55
Excédant. . . . .	” 10,20

**C. ÉGLISE DE S<sup>te</sup> MARGUÉRITE AU BÉGUINAGE**

---

Recettes . . . . .	fr. 3185,45
Dépenses . . . . .	” 3064,63
Excédant. . . . .	” 120,82

**D. ÉGLISE DE S<sup>t</sup> AUGUSTIN**

(CONGRÉGATION DES SŒURS NOIRES.)

---

Recettes . . . . .	fr. 1474,34
Dépenses . . . . .	” 5296,78
Déficit. . . . .	” 3822,44

§ 6

**Biens meubles et immeubles appartenant aux fabriques**

Sans observations.

§ 7

**Legs et donations**

La fabrique de l'église de S<sup>t</sup> Gommar a été autorisée à accepter un legs de trois cents francs, à charge de services religieux, fait par la dame Van Blomme veuve Marcelis.

Pareilles autorisations ont été accordées à la fabrique de l'église de S<sup>te</sup> Marguerite : 1<sup>o</sup> pour l'acceptation d'un legs de mille francs, fait par feu la D<sup>elle</sup> Heiremans, béguine, et 2<sup>o</sup> d'un legs annuel de cinquante francs, fait par feu la D<sup>elle</sup> Batkin, béguine, l'un et l'autre à charge de services religieux.

§ 8

**Acquisitions, aliénations, échanges**

Néant.

§ 9

**Remboursement et emploi de capitaux**

Néant.

§ 10

**Contentieux**

Néant.

**Couvents et corporations religieuses**

---

L'association religieuse des Sœurs Noires, fait en ce moment reconstruire les bâtiments du couvent. Elle a pour subvenir aux dépenses de ces travaux sollicité l'autorisation de vendre deux propriétés sises sous Nylen et Kessel et d'aliéner quelques rentes sur particuliers qu'elle possède. Cette demande est en ce moment soumise à l'appréciation de l'autorité compétente.

Nous devons à l'obligeance de M. l'archéologue Van Vugt, les renseignements suivants sur l'ancien couvent.

“ Les Sœurs Noires sont venues s'établir à Lierre vers  
” le commencement du XV siècle. Elles ont d'abord occupé  
” des maisons qu'elles prenaient en location; lorsqu'en 1454  
” la régence de la ville acheta pour elles une maison sise  
” près du pont dit *Minnebrug*, aboutissant la propriété dite  
” *de Stadstuin*, et la rue des petites Lunettes. En 1600  
” les religieuses ont acquis différentes maisons contigues  
” à la propriété donnée par la ville; cet ensemble de  
” propriétés constitue le couvent actuel.

“ Les bâtiments aujourd'hui en démolition ont été construits, savoir : le grand et petit refectoire avec bâtiments y attenants en 1626, l'infirmerie, les cuisines etc. en 1640. — L'église a été construite en 1638.

“ Des pierres commémoratives, placées dans les murs de ces différentes constructions, indiquent les dates ci dessus mentionnées. ”

SECTION III

---

**Cimetières**

---

Aucune demande en concession de terrain n'a été faite depuis notre dernier rapport.

## TITRE SIX

# INSTRUCTION PUBLIQUE

### SECTION I

#### Enseignement primaire

##### § 1

#### École primaire supérieure

Néant.

##### § 2

#### Écoles primaires et communales

Un arrêté royal du 31 décembre 1867, inséré au *Moniteur* du 22 janvier 1868, a remis à l'administration communale la gestion de la fondation Heyns et des biens qui en dépendent.

Par suite de cet arrêté les dispositions que la ville avait prises à titre provisoire, lors de la fermeture de l'école Heyns par le bureau de bienfaisance, ont obtenu un caractère définitif.

Toutes les jeunes filles indigentes sont partant admises sans distinction à l'école gratuite communale des filles, dont le personnel enseignant a été augmenté dans la proportion nécessaire pour pouvoir donner l'instruction aussi bien aux jeunes filles qui fréquentaient l'école de fondation Heyns, qu'à celles qui déjà recevaient l'instruction à l'école communale.

Le local de l'école de fondation sert exclusivement pour l'enseignement de la broderie, celui de l'école communale, pour l'enseignement littéraire.

Cette combinaison force les élèves qui reçoivent ces deux enseignements à se rendre plusieurs fois dans la journée de l'un local à l'autre, mais ces déplacements qui se font toujours sous la conduite d'une institutrice, ne donnent pas lieu à de sérieux inconvénients et ils sont d'un autre côté favorables à l'hygiène des enfants, dont la santé se trouve souvent compromise par une vie trop sédentaire.

L'école des filles a pendant l'année scolaire 1867-1868 été fréquentée par 352 élèves.

La conduite des élèves a été très satisfaisante.

Le personnel enseignant se composait à la fin de l'année scolaire 1867-1868 :

**a.** Pour l'enseignement littéraire de :

- 1° M<sup>elle</sup> Van In, institutrice directrice.
- 2° M<sup>elle</sup> Sleenckx.
- 3° M<sup>elle</sup> Matthys.
- 4° M<sup>elle</sup> Van Thielen, et
- 5° De M<sup>elle</sup> Spiette, nommée à titre provisoire.

**b.** Pour l'enseignement de la broderie :

- 1° De M<sup>elle</sup> De Laet.
- 2° De M<sup>elle</sup> Cath. Arras.

La directrice institutrice continue à se distinguer par son zèle et son dévouement, et nous donnons également nos éloges aux autres institutrices de l'établissement.

Le programme de l'enseignement est resté le même.

L'année scolaire a été clôturée par une distribution solennelle de prix; comme l'année dernière, des livrets de la caisse d'épargne ont été donnés en récompense à quelques élèves méritantes.

Nous avons sous la section VI du titre V, donné le nombre des livrets de la caisse d'épargnes qui avaient été délivrés jusqu'au 21 septembre dernier aux élèves des écoles de Lierre et des villages environnants.

L'école des filles figure dans ce nombre pour 128 livrets, représentant ensemble un capital déposé de 1146 francs.

L'école de l'extra-muros continue à prospérer. Grâce à l'intelligente direction du sieur Amédée Sneyers et de sa sœur; 171 élèves ont été inscrits pendant l'année scolaire 1867-1868, et l'école a été constamment fréquentée par 152 enfants.

L'institution a pris part au concours des écoles primaires communales des cantons de Lierre, Duffel et Heyst-op-den-Berg. L'élève Arras, Gommar, y a obtenu une mention honorable.

L'instituteur a, aux mois de novembre, décembre, janvier et février, ouvert une école du soir pour des jeunes gens, âgés de quinze ans au moins. La rétribution scolaire était fixée à un franc par mois. L'école comptait d'abord 25 élèves; ce nombre s'est accru jusqu'à 57, mais à la fin de l'hiver, il est descendu à 30. L'instituteur fait des vœux pour qu'une école gratuite d'adultes soit établie pour l'extra-muros. Il croit que cette mesure aurait pour résultat de faire disparaître au bout de deux ou trois ans, la plus grande partie

des illettrés qui demeurent hors la porte d'Anvers, et dont le nombre est aujourd'hui très considérable.

Nous examinerons s'il y a moyen d'accéder aux vœux de ce zélé instituteur.

L'école d'application, annexée à l'école normale de l'état, comptait au 31 décembre dernier 475 élèves.

L'état sanitaire des enfants, qui ont fréquenté nos différentes écoles, n'a rien laissé à désirer pendant l'année scolaire 1867-1868.

### § 3

#### Écoles primaires privées

##### a. SUBSIDIÉES

Néant.

##### b. NON SUBSIDIÉES

Lierre compte sept écoles non subsidiées qui sont fréquentées par des élèves payants.

Une de ces écoles pour les enfants du sexe masculin, contient . . . . . 180 élèves.

Quatre écoles pour jeunes filles contiennent 367 "

Les deux écoles restantes sont fréquentées par des enfants des deux sexes et leur nombre s'élève à . . . . . 154 "

TOTAL. . . . . 701 "

Le chiffre de l'année dernière montait à 697 "

Il y a donc une augmentation de . . . . . 4 "

##### c. ADOPTÉES PAR LA COMMUNE

La commune n'a pas d'école adoptée. 95 Filles pauvres recevaient au 31 décembre dernier, l'instruction gratuite chez les pauvres Claires.

§ 4

**Écoles gardiennes**

Voir ce qui a été dit à la section VIII, titre quatre.

§ 5

**Écoles d'adultes**

La décision du conseil communal relative à l'érection de deux écoles d'adultes, va recevoir son exécution.

Notre population, nous en sommes assurés, sentira toute l'importance de ces institutions.

§ 6

**Écoles dominicales**

Une école dominicale dirigée par les Ursulines, comptait au 31 décembre dernier, 275 filles.

**RÉSUMÉ**

Il résulte des indications qui précèdent, que le chiffre des élèves qui recevaient, au 1<sup>r</sup> janvier dernier, l'instruction primaire dans les différentes institutions de notre ville, s'élevait comme suit :

**ÉLÈVES PAYANTS**

Garçons.	. . . . .	282	
Filles .	. . . . .		458

**ÉLÈVES NON PAYANTS**

**a. Écoles Primaires**

Garçons.	. . . . .	532	
Filles .	. . . . .		502

**b. Écoles Dominicales**

Filles .	. . . . .		275
----------	-----------	--	-----

TOTAUX.	. . . . .	814	1235
---------	-----------	-----	------

RÉCAPITULATION

Garçons . . . . .	814
Filles . . . . .	1235
Total général des enfants qui reçoivent l'instruction primaire dans les écoles . . . . .	2049

Dans ce nombre ne sont pas compris les élèves qui reçoivent l'instruction primaire dans la section préparatoire de l'école moyenne, qui comprenait au 1<sup>r</sup> janvier dernier 155 élèves, ni les enfants de l'école gardienne, dont le chiffre montait à la même époque à 283.

§ 7

**Écoles d'industrie, d'arts et métiers, d'apprentissage**

---

Ensuite d'une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, communiquée par dépêche de M. le gouverneur de la province du 17 juin dernier, le conseil a dans sa séance du 6 juillet suivant, décidé en principe, d'organiser en notre ville un enseignement industriel, avec l'intervention financière de l'état et de la province.

Cette affaire est en ce moment en instruction.

§ 8

**Écoles et cours normaux**

---

Voir rapports précédents.

§ 9

**Personnel de l'enseignement, traitement des instituteurs  
Conférences. — Caisse de prévoyance**

---

Sans observations particulières.

§ 10

**Bâtiments d'écoles**

---

Voir le rapport de l'année dernière.

§ 11

**Subsides en faveur de l'enseignement primaire**

---

Les subsides suivants ont été accordés en 1867

1° Par l'état au profit de l'école gardienne.	fr. 500,00
2° Par la province pour le même objet . . . . .	» 400,00
3° Par l'état pour subvenir aux besoins de l'instruction primaire . . . . .	» 8000,00

SECTION II

---

**Enseignement moyen**

---

La population de l'école s'est composée de 207 élèves pendant l'année scolaire 1867-1868.

Les élèves étaient repartis de la manière suivante :

Cours latins . . . . .	15
École moyenne . . . . .	37
Section préparatoire . . . . .	155
Total. . . . .	207

Les progrès réalisés dans les matières qui composent le programme des études, ont été généralement très satisfaisants. La première année d'études de la section préparatoire seule est demeurée en souffrance par suite de la longue maladie du professeur chargé de l'enseignement de cette classe.

Le directeur et les professeurs s'acquittent de leur mission avec beaucoup de zèle et d'entente et remplissent régulièrement leurs devoirs.

La section préparatoire a fait une perte sensible dans la personne de M. Soons. Cet excellent instituteur, victime de son zèle et de son dévouement, a payé son tribut à la nature le 4 mars dernier, après avoir supporté avec courage la longue et cruelle maladie qui le minait depuis longtemps.

M. Soons a été remplacé par M. Alb. Sleenckx, auquel a succédé comme 2<sup>d</sup> instituteur dédoublant, le sieur Delpire, qui était attaché à l'école communale de Molenbeek-S<sup>t</sup>-Jean.

Le personnel enseignant n'a pas subi d'autre mutation.

Les relations du directeur avec le bureau administratif et avec les membres du personnel enseignant, ne laissent rien à désirer.

Le personnel du bureau administratif est resté le même et il a continué à remplir ses fonctions avec un entier dévouement.

Les élèves se conduisent généralement bien; on remarque qu'une certaine réserve caractérise les enfants qui fréquentent l'école.

Au concours général entre les élèves nouveaux des écoles moyennes du pays, pour l'année scolaire 1867-1868, l'élève Jules Van Langendonck, de Lierre, a obtenu le 14<sup>me</sup> accessit.

### SECTION III

---

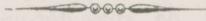
#### Enseignement supérieur

---

Néant.

SECTION IV

Écoles spéciales



Néant

## TITRE SEPT

### BEAUX-ARTS, SCIENCES ET LETTRES

#### SECTION I

Beaux-arts; académie des beaux-arts —  
Écoles spéciales de dessin, de peinture, de gravure, de sculpture &  
— Musée — Collections particulières —  
Expositions d'objets d'arts — Monuments — Conservatoires —  
Écoles et sociétés musicales et dramatiques —  
Sociétés d'agrément — Fêtes publiques

L'instruction donnée à notre école de dessin, a poursuivi sa marche progressive. L'exiguïté des locaux n'a pas permis d'introduire de nouvelles branches d'enseignement, ni de donner plus d'extension aux cours supérieurs. La commission administrative insiste pour obtenir un local plus en rapport avec les besoins de la localité.

Les cours d'hiver ont été suivis par 356 élèves, dont 83 appartiennent à d'autres localités; les cours d'été l'ont été par 150 élèves, dont 79 étrangers à la ville. Ces cours se donnent les dimanches et jours de fête.

Les derniers concours ont obtenu les plus grands éloges de la part du jury chargé de les examiner.

Les travaux couronnés par le jury ont été, conjointement avec ceux de tous les autres concurrents, envoyés à l'exposition générale des académies et écoles de dessin du royaume, instituée par arrêté royal du 17 mars 1868.

Un ancien élève de l'école, le sieur Auguste Van Engelen, poursuit actuellement ses études à l'académie royale des beaux-arts, à Anvers; il a obtenu au dernier concours le prix d'excellence dans l'enseignement primaire.

Ce succès prouve la supériorité de l'enseignement donné à notre école.

Nous rendons ici hommage au directeur et aux autres membres du personnel enseignant.

L'état et la province continuent à subsidier notre école; le montant de ces subsides est employé à l'achat de modèles nécessaires aux études.

La commission administrative n'a pas subi de changement et continue à donner tous ses soins à l'enseignement.

Le nombre des sociétés musicales n'a pas varié depuis notre dernier rapport.

## SECTION II

—  
**Sciences et lettres : académie et sociétés scientifiques**  
— **Bibliothèques**  
**Autres établissements scientifiques et littéraires**

—  
La bibliothèque possède aujourd'hui 2176 ouvrages formant ensemble 3572 volumes. Il y a donc depuis le rapport précédent une augmentation de 113 volumes. La bibliothèque reçoit en outre 8 revues, dont 1 en langue

française et 7 en langue flamande. De ces dernières 3 sont consacrées à la littérature. Les 4 autres traitent des arts et des sciences.

Par suite des travaux d'agrandissement exécutés au local, la réouverture de la bibliothèque n'a pu avoir lieu qu'en novembre de l'année dernière.

Voici le chiffre des livres donnés en lecture :

1867	
Novembre . . . . .	636
Décembre . . . . .	1319
1868	
Janvier . . . . .	1239
Février . . . . .	1161
Mars . . . . .	1271
Avril . . . . .	1092
Mai . . . . .	694
Jusqu'à 4 juin . . . . .	107
Ensemble. . . . .	7518

Dans ces chiffres ne sont pas compris les livres donnés en lecture au local même.

La commission de la bibliothèque constate avec plaisir que la demande d'ouvrages historiques et scientifiques augmente tous les jours.

Le personnel de la commission a été complété par la nomination de M. Eugène Commers, à laquelle le Conseil communal a procédé dans sa séance du 8 février 1868.

La commission continue à donner tous ses soins à l'institution qui lui est confiée.

## TITRE HUIT

---

### HYGIÈNE ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

---

#### SECTION I

---

##### Commission médicale

---

Le personnel de la commission médicale locale n'a pas subi de changement depuis notre dernier rapport.

#### SECTION II

---

Personnel médical : Docteurs en médecine, en chirurgie et en accouchements — Pharmaciens — Sages-femmes

---

Voir ce qui a été dit à ce sujet, titre quatre section III.

#### SECTION III

---

##### Conseil de salubrité

---

Rien de nouveau à mentionner.

SECTION IV

Dispensaires — Secours aux noyés et aux asphyxiés

---

Voir le rapport précédent.

SECTION V

État sanitaire

---

L'état sanitaire de la population a été des plus satisfaisants. Aucune épidémie n'a sévi malgré une température dont on trouve peu de précédents.

SECTION VI

Vaccine

---

Le nombre des vaccinations faites par le comité de vaccine, s'est élevé en 1867 au chiffre de 380, dont 315 l'ont été gratuitement. Par arrêté royal du 14 juillet 1868, la médaille en or a encore été accordée au comité pour les vaccinations gratuites.

SECTION VII

Prostitution

---

Sans observations.

SECTION VIII

Propreté des rues — Ferme des boues et vidanges  
Chantier d'équarissage

L'établissement des égouts souterrains mentionnés à la section IX, contribuera pour beaucoup à la propreté de la voirie de ces quartiers.

Malgré les soins du collège pour tenir les rues dans un état de propreté convenable, nous devons regretter que cette propreté laisse parfois à désirer.

Le matériel n'est plus en rapport avec l'importance du service de l'enlèvement des immondices.

SECTION IX

Assainissement des quartiers et améliorations des habitations affectées à la classe ouvrière

Des égouts souterrains ont été construits au boulevard des Capucins, à la plaine de l'Ermitage et dans les rues des Tilleuls, des quatre frères Aymon, de l'Arc-en-Ciel, du Poivre et du Lièvre.

Les travaux, exécutés sur adjudication publique, ont coûté la somme de fr. 9000,00.

Le gouvernement y est intervenu pour fr. 2717,00.

La ville, en exécutant ces travaux, a en même temps fait exhausser la plaine de l'Ermitage, qui a aujourd'hui acquis une grande importance par suite de l'établissement du marché au lin.

Nous signalons également comme un travail d'assainissement l'élargissement de la rue de l'école et sa jonction à l'allée des Dominicains.

D'autres travaux d'assainissement sont en ce moment à l'étude.

SECTION X

—  
École de natation

—  
Il n'existe pas d'école de natation en cette ville.

SECTION XI

—  
Bains et lavoirs publics.

—  
Voir les rapports précédents.

SECTION XII

—  
Enseignement et exercices gymnastiques

—  
Voir les rapports précédents.

SECTION XIII

—  
Inhumations. — Maisons mortuaires

—  
Sans observations.

SECTION XIV

Sinistres et accidents  
(orages. grêles; inondations, incendies, etc.)

Les incendies suivants ont été constatés depuis notre dernier rapport :

Trois maisons d'ouvriers cultivateurs, situées au hameau de Lachenen, ont été consummées par les flammes; les granges, avec ce qu'elles contenaient, ont pu être sauvées.

Une meule de blé placée sur un champ près la chaussée de Malines a pris feu; grâce aux secours arrivés à temps, on a pu sauver une certaine partie des grains.

Une maison servant de magasin, située rue de Lisp, est également devenue la proie des flammes; les marchandises, parmi lesquelles il s'en trouvait de très inflammables, ont pu être préservées ainsi que les maisons voisines.

Enfin deux commencements d'incendies ont pu être étouffés, avant que le matériel d'incendie n'arrivat sur les lieux.

Les causes de tous ces incendies sont restées inconnues.

## TITRE NEUF

---

### SURETÉ PUBLIQUE, JUSTICE ET PRISONS

---

#### SECTION I

---

##### Police : organisation et personnel ordonnances et règlements

---

Le personnel de la brigade de police n'a subi que quelques mutations parmi les agents subalternes.

Nous n'avons que des éloges à faire sur la manière dont le commissaire de police s'acquitte de ses difficiles fonctions. L'inspecteur remplit parfaitement ses devoirs et la conduite des agents laisse peu à désirer.

#### SECTION II

---

##### Arrestations, crimes, délits et contraventions

---

Crimes et délits constatés depuis le 30 septembre 1867  
jusqu'au 30 septembre 1868 :

Vols simples. . . . .	15
»  qualifiés . . . . .	12
Coups volontaires. . . . .	12
Coups et blessures . . . . .	12
Escroqueries. . . . .	6
Abus de confiance . . . . .	8
Injures simples . . . . .	16
Calomnies . . . . .	9
Bris de clôture . . . . .	4
Dommage volontaire causé à une plantation sur la grande route . . . . .	1
Achat d'effets militaires non rebutés. . . . .	1
Incendies sans causes connues . . . . .	3
Ratelage de pommes de terre . . . . .	6
Maraudage . . . . .	9
Désertions militaires . . . . .	4
Rebellion envers les agents de la force publique	3
Dommages volontaires causés aux propriétés mo- bilières d'autrui. . . . .	14
Vagabondage. . . . .	7
Mendicité . . . . .	1
Contraventions concernant la fermeture des ca- barets . . . . .	3
Contraventions du chef de tapage nocturne . . . . .	8
Personnes noyées accidentellement . . . . .	2
»  mortes par suite d'accidents arrivés au chemin de fer . . . . .	2
Contraventions diverses . . . . .	46
Total. . . . .	204

SECTION III

Sinistres et accidents. — Suicides

Voir le tableau qui précède.

SECTION IV

Actes de courage et de dévouement

Le gouvernement a statué sur nos différentes propositions faites en 1866-1867 et 1867-1868 pour récompenser des actes de courage et de dévouement.

Un arrêté royal du 15 septembre 1868, a décerné les récompenses suivantes :

Au sieur QUEECKERS, Jean Robert, agent de remplacements militaires, la décoration civique, croix de 2<sup>e</sup> classe.

Au sieur VAN OCKELYEN, Jacques, maître maçon, la médaille de 1<sup>re</sup> classe.

Aux sieurs GERMAIN, Pierre, ramoneur.

VAN DER KUYLEN, Gommar Henri, maçon.

DE BIE, Jean, ouvrier en soie, la médaille de 2<sup>me</sup> classe.

OP DE BEECK, Jean Baptiste, cordonnier.

VAN DEN BOSCH, Trophine Isidore, commis de commerce.

CLAES, Gommar, cabaretier et tourneur de pont.

VAN DESSEL, Jean François, tailleur.

BLOMME, Corneille Charles Frédéric, ouvrier chef teinturier.

VAN LOOY, Jean Baptiste, terrassier.  
VAN EYCK, Jean Baptiste, tapissier.  
VAN OCKELYEN, Joseph Modeste, entrepreneur.  
STROOBANTS, Pierre François, plombier.  
DE BOECK, Gommar Louis, ouvrier paveur.  
PASTEYN, Pierre Jacques, cordonnier.  
VAN DEN BOECK, Guillaume, cordonnier.  
VAN OOSTERWYCK, Jean Baptiste, ouvrier.  
THEYS, François, batelier à Lierre.  
DUTILLŒUL, Alexandre.  
TROUILLEZ, Auguste.  
HEYNE, Nicolas Joseph, tous les trois caporaux au  
8<sup>me</sup> régiment de ligne, à Lierre.  
la médaille de 3<sup>me</sup> classe.

SECTION V

—  
Prison et maison de dépôt municipale

—  
Rien de nouveau à mentionner.

SECTION VI

—  
Secours contre l'incendie

—  
Nous avons fait l'acquisition d'une pompe à incendie à double effet (aspirante et foulante) montée sur train à deux roues avec ses accessoires, 25 mètres tuyaux de refoulement avec raccords et lance et douze mètres de tuyaux d'aspiration. Cette pompe, dont la bonne construction et la bonne marche nous ont été garanties par le vendeur, M. Ed. Antonissen, de Bruxelles, fonctionne jusqu'ici à notre pleine satisfaction.

SECTION VII

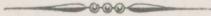
—  
Passe-ports



Il a été délivré dans le courant de l'année 1867, 3 passe-ports pour l'intérieur.

SECTION VIII

—  
Livrets des ouvriers et des domestiques



Il a été délivré pendant l'année 1867, 72 livrets d'ouvriers.

SECTION IX

—  
Bureaux de placement



Néant.

SECTION X

—  
Affichage. — Crieurs publics



Voir les rapports précédents.

## TITRE DIX

### GARDE CIVIQUE. — MILICE. — GARNISON

#### SECTION I

##### Garde civique

Voir les rapports précédents.

#### SECTION II

##### Milice

Le nombre des miliciens inscrits pour le tirage de 1868, a été de 132 et le contingent assigné à notre ville a été de 32 hommes.

Le conseil de milice, siégeant à Malines, a prononcé 20 exemptions définitives, savoir :

- 15 Pour défauts corporels.
- 4 Pour frères congédiés du service.
- 1 Pour défaut de taille.

41 Miliciens ont été ajournés par le conseil de milice; parmi ce nombre 29 appartiennent à des classes antérieures.

Voici pour quels motifs :

Défauts corporels . . . . .	5
Frères au service. . . . .	12
Défaut de taille . . . . .	5
Faiblesse de constitution . . . . .	2
Enfants uniques . . . . .	3
Soutiens de veuves . . . . .	5
Militaires en activité de service. . . . .	6
Fils uniques, soutiens de parents . . . . .	1
Étudiants en théologie. . . . .	2

Appel a été interjeté par un milicien contre sa désignation pour le service; ce pourvoi a été déclaré non recevable par la députation et le milicien désigné pour le service, attendu que l'appel avait été fait en dehors du délai prescrit par l'art. 1<sup>r</sup> de la loi du 18 juin 1849.

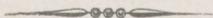
Deux miliciens ont interjeté appel contre des décisions du conseil de milice, prononçant l'exemption de seize miliciens; treize de ces décisions ont été émaintenues, deux ont été annulées et les miliciens désignés pour le service; un autre milicien a été désigné pour le service, faute de comparution devant la députation.

Conformément à l'article 21 de la loi du 8 janvier 1817, un milicien a été, sur sa demande, exempté du service de la milice.

Sur 132 miliciens inscrits, 91 savent lire, écrire et calculer, 17 savent lire et écrire, 24 sont complètement illettrés.

SECTION III

Garnison : Casernement. — Logements militaires



La garnison de l'année dernière n'a pas changé.  
Sans compter les recrues qui arrivent annuellement aux trois dépôts formant la garnison de Lierre et qui sont logées par la ville dans différents locaux, les habitants ont fourni pendant l'année 1867, des logements à 38 officiers et à 3188 sous-officiers et soldats.



SECTION II

CONTRIBUTIONS PUBLIQUES

SECTION I

CONTRIBUTIONS FONCIÈRES

SECTION I

CONTRIBUTIONS FONCIÈRES

§ 1

CADASTRE

Le revenu cadastral de toutes les propriétés bâties et non bâties de la ville s'élevait en 1867 à fr. 457898,53.

§ 2

CONTINGENT

Le contingent de la contribution foncière pour l'exercice 1867, divisé en 1151 articles, a été établi en principal à la somme de . . . . . fr. 42548,00

EN CENTIMES ADDITIONNELS

A. Au profit de l'état . . . . .	7850,11
B. Au profit de la province . . . . .	5105,76
C. Au profit de la commune . . . . .	11062,48
Total . . . . .	66566,35

SECTION II

Contribution personnelle

§ 1

Nombre des imposés

Les articles soumis à la contribution personnelle, qui ont été portés sur les différents rôles de 1867, s'élèvent à 1459.

§ 2

Montant des rôles

Principal . . . . .	fr. 33642,21
CENTIMES ADDITIONNELS	
A. Au profit de l'état . . . . .	” 3543,83
B. Au profit de la province . . . . .	” 4037,09
C. Au profit de la commune . . . . .	” 8410,54
Total. . . . .	” 49633,67

§ 3

Valeur locative

Cette base figure dans le principal de la contribution personnelle, citée plus haut, pour . . . . . fr. 9023,20

A REPORTER. . . . . ” 9023,20

REPORT. fr. 9023,20

§ 4

**Portes et fenêtres**

Les portes et fenêtres pour . . . " 12756,88

§ 5

**Foyers**

Les foyers pour . . . " 3131,34

§ 6

**Mobilier**

Le mobilier pour . . . " 5080,97

§ 7

**Domestiques**

Les domestiques pour . . . " 2622,12

§ 8

**Chevaux**

Les chevaux { de luxe pour . . . " 197,00  
autres . . . " 800,70

Total. " 33612,21

SECTION III

Contribution des patentes

§ 1

Nombre et classement des patentables

Les rôles des patentes pour l'exercice 1867 comprennent 1193 articles.

§ 2

Montant des rôles

Le chiffre, en principal, des rôles des patentes pour l'exercice 1867, s'élève à . . . fr. 10261,16

CENTIMES ADDITIONNELS

A. Au profit de l'état. . . .	”	1024,87
B. Au profit de la province . . .	”	307,85
C. Au profit de la commune . . .	”	1024,87
		<hr/>
Total. . . . .	”	12618,75

SECTION IV

Droit de consommation

Le droit de débit, en détail, des boissons alcooliques s'est élevé en 1867 à fr. 3400,00, représentant 222 débitans.

SECTION V

—  
Débit de tabac

—  
Le droit du débit de tabac s'élève à fr. 865,50; les articles du rôle s'élèvent à 65.

SECTION VI

—  
Accises

—  
Les droits d'accises, perçus en notre ville pendant l'année 1867, s'élèvent à . . . fr. 397182,79

Reparties comme suit :

Sur le sel . . . . .	fr. 101655,40
„ le vin . . . . .	„ 6935,62
„ l'eau-de-vie indigène . . . . .	„ 119140,89
„ liquides alcool. distillés à l'étranger . . . . .	„ „
„ les bières . . . . .	„ 47574,52
„ le vinaigre . . . . .	„ 3905,64
„ le sucre de cannes . . . . .	„ „
„ le sucre de betteraves. . . . .	„ 117970,72
Total. . . . .	„ 397182,79

SECTION VII

—  
Impôt communal et provincial sur les chiens

—  
La quote-part de la ville pour l'exercice 1867 n'a pas encore été fixée par la députation.

Elle s'élevait pour l'année 1866 à la somme de fr. 600,85.

SECTION VIII

Dégrèvements

7 Réclamations contre l'assiette des différentes contributions ont été faites pendant l'année 1867, savoir :

1 En matière de contribution foncière et 6 en matière de patentes.

Affectés

Sur le sol	101,032.40
Sur le vin	20,000.00
Sur le vin de table indigène	119,140.80
Sur les alcools distillés à l'étranger	47,574.28
Sur les bières	3,000.00
Sur le vinaigre	1,000.00
Sur le sucre de	117,070.72
Sur le sucre de betteraves	307,182.70
Total	307,182.70

SECTION VII

Impôt communal et provincial sur les chiens

La quote-part de la ville pour l'exercice 1867 n'a pas encore été fixée par la députation.

Elle s'élevait pour l'année 1866 à la somme de 50 fr. 00 c.

## TITRE DOUZE

### TRAVAUX PUBLICS

#### SECTION I

##### Grande et petite voirie

Des travaux d'exhaussement ont encore été exécutés au chemin nommé *de oude Duffelsche baan*, ils devront être continués l'année prochaine.

Plusieurs aqueducs, se trouvant dans des chemins vicinaux non pavés, ont été réparés ou reconstruits; nous citerons notamment. **a.** Un aqueduc sur les confins de Lierre et de Konings-Hoyckt, au chemin dit *Slenderstraat*, qui a été reconstruit et notablement agrandi; ce travail a été exécuté aux frais des deux communes intéressées. **b.** Un aqueduc dans le chemin dit *Bollaarstraat*, nommé *de Carelsschoors* et quelques autres petits aqueducs au hameau de Hagenbroeck. **c.** Deux aqueducs au hameau de Lachenen, dont un sur le ruisseau dit *de Lintschen arm*, à l'endroit nommé *de Aartbrugge straat*, qui a deux mètres d'ouverture.

Nous remplaçons successivement les anciens aqueducs en bois et en poterie qui traversent les chemins, par des ouvrages en maçonnerie.

§ 1 et 2

**Plans généraux et spéciaux d'alignement. — Nivellement**

---

Sans observations.

§ 3

**Entretien des rues, pavage**

---

Les travaux d'entretien des rues et places ont été publiquement adjugés; nous espérons pouvoir par ce moyen réaliser des économies.

§ 4 et 5

**Égouts publics et particuliers. — Trottoirs et urinoirs publics.**

---

Voir ce qui a été dit au sujet des égouts, titre huit, section IX.

Relativement, aux trottoirs et urinoirs publics nous n'avons aucune observation particulière à mentionner.

SECTION III

---

**Distribution d'eau potable. — Pompes. — Fontaines publiques**

---

Un essai fait pour mettre l'entretien des pompes publiques en adjudication n'a pas abouti.

Les deux pompes, dont il a été fait mention au rapport précédent, ont été conservées conformément à l'avis de la commission qui avait été chargée de l'examen de cette affaire.

SECTION IV

Distribution du gaz, éclairage public

Depuis notre dernier rapport le nombre des becs à gaz a été augmenté de 18, de sorte qu'il s'élève aujourd'hui à 1145.

Le compte de l'usine à gaz pour l'exercice 1867 donne les chiffres suivants :

Recettes . . . .	fr. 60982,35
Dépenses . . . .	» 34364,32
Excédant. . . .	» 26618,03

Dont fr. 14000,00 ont été versés dans la caisse communale.

Il résulte de l'inventaire, dressé au 31 décembre dernier, que l'usine possédait à cette époque un capital de fr. 30335,46, tant en espèces qu'en marchandises soldées.

L'usine se trouve dans un parfait état d'entretien, les fours ont été renouvelés en partie.

La vente du gaz a sensiblement diminué; cette diminution provient surtout de ce que la fabrique de sucre a cessé ses travaux deux mois plutôt que d'habitude et que la station du chemin de fer a fortement réduit sa consommation. L'usage du pétrole exerce également une influence nuisible sur la vente du gaz.

L'usine continue néanmoins à prospérer. Nous rencontrons toujours chez M. le directeur un zèle et un dévouement dignes de tous éloges.

SECTION V

Halles et marchés

Voici le mouvement de notre marché hebdomadaire aux grains, pendant l'année 1867.

Il a été comme suit :

	QUANTITÉS EXPOSÉES	QUANTITÉS VENDUES
Froment . . . .	6388 hectolitres.	5168 hectolitres.
Seigle . . . . .	8135       "       "	6716       "       "
Sarrasin . . . . .	1007       "       "	906       "       "
Avoine . . . . .	3894       "       "	3068       "       "
Totaux . . . . .	19424       "       "	15858       "       "

En 1866 les quantités exposées s'élevaient à 20431 et celles vendues à 15991 hectolitres.

La quantité de beurre vendu en cuvettes aux marchés hebdomadaires du samedi, s'est élevé en 1867 à 157462 kilogrammes; ce chiffre comparé à celui de l'année 1866 accuse une diminution de 9548 kilogrammes.

Il est à observer que 1866 formait une année exceptionnelle pour l'approvisionnement du marché au beurre; comparativement à l'année 1865, il y avait une augmentation de 21415 kilos dans la quantité du beurre vendu en cuvettes.

Nous renvoyons pour les autres détails, concernant les transactions en beurre au rapport de l'année précédente.

Du 17 septembre, jour de la réouverture du marché aux jeunes veaux, jusqu'au 31 décembre 1867, il a été vendu aux marchés qui se tiennent les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, 4071 jeunes veaux.

Ce marché n'a rien perdu de son ancienne importance.

Nous avons donné l'année dernière la quantité de lin exposé en vente au marché hebdomadaire du samedi, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin, époque à laquelle les marchés aux lin, ne sont plus pour ainsi dire suivis; cette quantité s'élevait à . 72057 kilogr.

La reprise se fait ordinairement fin septembre; nous complétons les renseignements ci-dessus en indiquant les quantités vendues jusqu'à la fin de l'année 1867.

Mois de septembre . . . . .	240	”
” d'octobre . . . . .	1609	”
” de novembre . . . . .	9236	”
” de décembre . . . . .	17734	”

Total pendant l'année 1867. . 100878 ”

Les recettes faites en 1867 pour droits de mesurage, pesage et de place aux marchés journaliers et aux marchés aux grains, se sont élevées comme suit :

Pour le marché aux grains à . . . . .	fr. 794,32
” au beurre . . . . .	” 2451,25
” aux jeunes veaux . . . . .	” 203,55
” journalier . . . . .	” 1484,00

Totaux. ” 4933,12

## SECTION VI

### Abattoir

Néant.

SECTION VII

Canaux et rivières. — Curage. — Inondations

---

L'administration communale a été informée que le gouvernement serait disposé à exécuter, sous certaines conditions, un ensemble de travaux, destinés à préserver la ville de Lierre des inondations, dont elle a si souvent à souffrir, et à améliorer le régime des deux nêthes aux abords de la ville.

Les travaux à exécuter comprendraient la suppression du barrage du Moll et son remplacement par une nouvelle écluse avec déversoir en dérivation, la construction d'une tête d'écluse avec portes de flot au confluent des deux nêthes en aval du Moll et les modifications nécessaires aux barrages du grand et du petit Spuy.

Le conseil s'est occupé de cet important objet dans sa séance du 19 septembre dernier, et avant de statuer sur la demande en cession gratuite de notre moulin à tan faite par le gouvernement, il a chargé le collège de demander quelques renseignements préalables.

Cette affaire est partant en instruction.

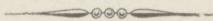
Espérons que nos démarches réitérées pour être délivrés du fléau des inondations, obtiendront enfin le résultat désiré.

Nous avons fait procéder encore cette année à l'enlèvement des boues et limons qui envasent la rivière au Rivage et au Quai.

SECTION VIII

—

Casernes

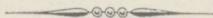


Voir ce qui a été dit section III, titre X.

SECTION IX

—

Construction, réparation, entretien et reconstruction  
des édifices communaux

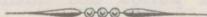


Voir rapport précédent.

SECTION X

—

Ouvertures de places et de rues nouvelles

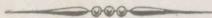


Une rue nouvelle a été ouverte entre la rue de l'École et l'allée des Dominicains; ces deux voies de communication se trouvent ainsi reliées; dégagées de quelques petites habitations, elles obtiendront plus d'importance et de meilleures conditions de salubrité.

SECTION XI

—

Expropriations



Néant.

SECTION XII

Projets d'embellissements et d'assainissements

—  
—  
Voir titre huit, section IX et section X du présent titre.

SECTION XIII

Promenades publiques, boulevards, jardin botanique

—  
—  
Sans observations.

SECTION XIV.

—  
—  
Constructions particulières; application des règlements  
sur la police des bâtiments

—  
—  
Pendant l'année 1867 le collège a approuvé les plans de :

- 33 Constructions sur terrain vierge.
- 8 Reconstructions totales.
- 10 Reconstructions partielles.

## TITRE TREIZE

---

### INDUSTRIE, COMMERCE ET AGRICULTURE

---

#### SECTION I

---

Établissements industriels, machines à vapeur,  
autorisations accordées. —

Usines et ateliers incommodes, insalubres ou dangereux  
— Enquêtes de commodo et incommodo

---

#### Industrie saccharine

La fabrique de sucre n'a travaillé que quatre mois pendant la campagne 1867-1868. Les betteraves qui promettaient beaucoup, peu de temps après la levée, n'ont pas tenu ces promesses, puisque la récolte a été très restreinte; elle n'a donné que six millions de kilogrammes au lieu de neuf.

Le rendement en sucre a été très satisfaisant; les prix assez rémunérateurs.

La pulpe ou résidu de la betterave a trouvé également acheteur à des prix assez favorables, par suite

des nouveaux débouchés que cette marchandise est parvenue à trouver dans les provinces limitrophes, parmi les grands cultivateurs et éleveurs de bétail qui commencent à apprécier cette nourriture à sa juste valeur.

Plus de deux cents ouvriers trouvent de l'occupation dans cette usine pendant la morte saison.

### **Industrie sétifère**

Nous disions au rapport de l'année dernière, que le coût élevé de la matière première nuisait beaucoup au développement de cette industrie; l'année 1868 n'a pas été meilleure que la précédente; les prix fabuleux que la matière première a atteints, forcera nécessairement les fabricants à diminuer leurs produits.

### **Tapis de tissus végétaux**

Cette fabrique quitte sous peu notre ville pour s'établir ailleurs.

### **Broderie sur tulle**

Il résulte du dernier recensement décennal que la broderie sur tulle et la dentellerie occupent à Lierre 1482 personnes du sexe féminin; cette industrie n'a pas souffert pendant l'année dernière, et les produits continuent à être très recherchés.

### **Fabriques d'instruments de musique en cuivre et d'ornements d'église**

Ces fabriques se trouvent dans un état prospère et prennent un grand développement.

### **Coutellerie**

La coutellerie, dit : *de Lierre*, soutient son ancienne réputation par la modicité des prix et la bonne qualité de la marchandise.

### **Distilleries et autres usines mues par la vapeur**

Rien de nouveau à mentionner; toutes les usines sont en voie de progrès.

### **Tissus de couvertures de coton**

Voir le rapport de l'année dernière.

### **Cordonnerie**

Nous constatons avec satisfaction les progrès de cette industrie; elle donne de l'ouvrage à 611 ouvriers, chiffre constaté par le recensement décennal de 1866; ce sont toujours les villes de Bruxelles et d'Anvers qui procurent les plus grands débouchés.

### **Autres industries**

Nous nous référons aux renseignements donnés au rapport de 1866-1867, pour ce qui concerne nos imprimeries, brasseries, salines, tanneries, savonneries et en général toutes les autres industries.

La broserie qui occupe 72 ouvriers, est beaucoup colportée dans nos environs et dans d'autres provinces.

Les demandes en établissement des industries suivantes ont été soumises à des enquêtes de commodo et incommodo.

- 1° Établissement de trois boulangeries.
- 2° Idem de deux ateliers de coutellerie.
- 3° Idem d'un atelier de serrurerie.
- 4° Idem d'un atelier de teinturerie.
- 5° Idem d'un atelier de ferblantier.
- 6° Idem d'un dépôt d'os.

SECTION II

Commerce. — Mouvement de la navigation

Pendant l'année 1867, cinq cent quatre-vingt-et-un bateaux venant de l'intérieur, ayant une contenance totale de 22213 tonneaux, sont entrés en cette ville.

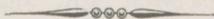
Leur chargement se composait comme suit :

de	Sel . . . . .	9
	Briques . . . . .	121
	Chaux . . . . .	24
	Betteraves . . . . .	109
	Houille . . . . .	92
	Sable . . . . .	20
	Eau salé . . . . .	39
	Tourteaux . . . . .	11
	Chanvre (paille pour allumettes) . . . . .	7
	Grains . . . . .	28
Moules . . . . .	13	
Marchandises diverses . . . . .	108	
	Total. . . . .	581

Voir pour le surplus le rapport de l'année précédente.

SECTION III

Transports publics, messageries, chemin de fer, postes, etc.



Notre station du chemin de fer prend un grand développement.

Nous donnons ici le tableau du mouvement et de la recette des transports effectués à la station de Lierre pendant l'année 1867. Le mouvement des transports en destination pour la station de Lierre, nous est inconnu.

DESIGNATION des	AU DÉPART											
	ÉTAT		GRAND CENTRAL		TERRRE A TOURNAI		ENSEMBLE					
	Mouvement	Recette	Mouvement	Recette	Mouvement	Recette	Mouvement	Recette				
Voyageurs	50499	54929	80	59218	46277	24	13893	13889	38	116610	115096	42
Bagages	203	813	01	394	374	73	287	271	85	886	1439	59
Équipages	"	"	"	1	32	00	"	"	"	1	32	00
Animaux	463	4764	55	536	444	45	461	451	10	1160	2339	80
Finances	1214	337	46	52	35	70	213	149	10	1479	542	26
Petits paquets	5286	1022	64	4347	892	50	3817	879	95	10430	2795	09
Petites marchandises,	3940	7783	19	4398	2169	56	2314	5389	27	7832	15342	02
Grosses id.	4322	24403	12	4608	6139	36	3730	11873	03	9680	42415	51
Produits divers	"	233	38	"	168	36	"	"	"	"	401	74
Télégraphes	"	1472	24	"	"	"	"	"	"	"	1472	24
		92779	39		56233	60		32903	68		181916	67

Nous sommes mis à même de pouvoir donner également le mouvement et la recette du bureau de la poste aux lettres pendant l'année 1867; ce mouvement se développe de plus en plus. Dans le rapport de l'année 1863-1864 nous avons constaté d'après l'exposé administratif de la province la progression des recettes faites au bureau de Lierre, depuis 1845 jusqu'en 1863, nous mentionnions pour cette dernière année une recette de fr. 17135,90.

Dans les chiffres dont nous avons donné le relevé, se trouvait compris le produit de la perception des distributions relevant du bureau de Lierre; la recette effective pour notre ville seulement s'élevait en 1863 à fr. 16751,59, aujourd'hui cette recette pour l'exercice 1867 s'est élevée à fr. 20239,97, donc majoration de fr. 3488,38.

Voici le mouvement du bureau de Lierre :

Les recettes se sont élevées : pour le trésor à 20239,97

Pour compte de tiers : articles d'argent, abonnements, encaissements, à	. 63427,89
Total.	. 83667,83

Le mouvement des correspondances est constaté par les chiffres suivants :

Timbres-poste vendus (nombre)	. . . . .	230501
Lettres ordinaires expédiées.	. . . . .	125000
Lettres jouissant de la franchise expédiées.	. . . . .	30000
Journaux et imprimés expédiés	. . . . .	120000
Lettres chargées	{ expédiées . . . . .	990
	{ reçues . . . . .	1420
Articles d'argent	{ déposés . . . . .	2424
	{ payés . . . . .	2764
Échantillons	. . . . .	1092
Quittances à encaisser	{ déposées pour recou- vrement . . . . .	621
	{ payées à Lierre . . . . .	1464

Abonnement	{ pris au bureau de Lierre . . . . .	555
aux journaux		
Le nombre des facteurs est de 8.		

Le bureau apparavant ouvert de 7 heures à midi et de 3 à 7 heures du soir, l'est actuellement de 7 à 12 et de 1 1/2 à 7 heures soir.

Un service de messageries continue à exister entre Lierre et Anvers et entre Lierre et Malines; tous les autres ont été supprimés par suite de l'établissement des chemins de fer.

#### SECTION IV

##### Foires et marchés

---

La foire annuelle du mois de novembre continue à perdre de son importance; il en est ainsi des foires dans les autres localités.

#### SECTION V

##### Exposition et concours de produits de l'industrie de bestiaux, de produits d'horticulture, etc.

---

Les grandes chaleurs de l'été dernier sont cause que l'exposition horticole et maraichère n'a pu avoir lieu cette année.

Par contre le comice agricole du 6<sup>e</sup> district a organisé avec l'aide de la ville un concours de bestiaux qui aura lieu le 14 octobre prochain.

Comme l'année dernière M. le professeur Peersman a donné différentes conférences agricoles.

On apprécie de plus en plus la grande utilité de ces conférences.

Le comice agricole a envoyé un choix de produits d'a-

gricuture à l'exposition universelle de Paris; deux des membres du comice, habitants de notre ville y ont obtenu des distinctions; M. Nieuwejaers, Pierre, a obtenu une médaille de bronze pour le blé et M. Van den Eynde, François, une mention honorable pour la graine de colza qu'ils avaient exposés.

Un de nos agronomes les plus distingués, M. le comte Amedée de Marnix, a également obtenu une mention honorable pour un buttoir envoyé à l'exposition universelle d'instruments et de machines d'agriculture, organisée en 1868 à Bruxelles, par la société agricole du Brabant.

## SECTION VI

Subsistances. — Approvisionnements. — Mercuriales. —  
Taxe du pain. — Boulangerie et boucherie communales. —  
Agence des subsistances. —

Prix moyen de la viande et des principales denrées.

La récolte des pommes de terre a été généralement favorable.

Le produit comme qualité est excellent et le rendement celui d'une bonne année.

On peut en dire autant du froment et du seigle lesquels tant en grains qu'en paille, ne laissent rien à désirer.

Les foins et regains ont été médiocres par suite des grandes chaleurs de l'été dernier; seules les prairies irrigables ont eu une bonne croissance.

C'est également à la sécheresse extraordinaire que l'on doit attribuer la mauvaise réussite du lin, de l'avoine, du sarrasin et des trèfles.

Les dernières pluies du mois de septembre ont favorisé la récolte des navets et carottes; cette nourriture sera d'après toute probabilité assez abondante.

Les fruits et légumes ont beaucoup souffert des chaleurs et n'ont produit qu'une médiocre récolte; les raisins, par contre, ont été très abondants et sont parvenus à une maturité sans exemple depuis un grand nombre d'années.

Voici les prix moyens des céréales au marché du 28 septembre dernier.

		Différence sur 1867	
		EN PLUS	EN MOINS
Froment, l'hectolitre.	fr. 26,20	"	5,31
Seigle	" 18,34	"	6,03
Blé sarrasin	" 16,99	"	0,06
Avoine	" 9,57	"	0,04
Pommes de terre, les 100 kil.	" 6,00	"	3,50
Beurre, le kilogramme	" 3,00	0,50	0,00

Pour la semaine suivante, le prix du pain de seigle s'élevait à fr. 0,23 par kilogramme, ce qui fait une diminution de sept centimes par kilogr. comparative-ment à l'année dernière.

Le pain de froment n'est plus coté pour la vente en détail.

Voici les prix moyens de la viande :

Viande de bœuf . . . . .	le kilo, fr. 1,55
"  de vache ou de génisse	"  "  1,35
"  de veau . . . . .	"  "  1,60
"  de mouton . . . . .	"  "  1,90
"  de porc . . . . .	"  "  1,55
Lard . . . . .	"  "  1,80

## SECTION VII

Tribunal; chambre et bourse de commerce

Néant.

SECTION VIII

—  
Conseil de prud'hommes

—  
Néant.

SECTION IX

—  
Situation commerciale et industrielle, sursis, faillites

—  
Le malaise qui s'est fait généralement sentir, a aussi pesé sur les transactions commerciales et industrielles de notre ville.

Néanmoins nous n'avons eu ni sursis ni faillite à déplorer.

SECTION X

—  
Agriculture

—  
Les récompenses que nos cultivateurs ont obtenues à l'exposition universelle de Paris et dont il est fait mention à la section V du présent titre, prouvent suffisamment les progrès qui se poursuivent dans cette branche importante de la richesse publique.

Nous ne pouvons donc que répéter ce que déjà nous avons constaté dans nos rapports précédents, que l'agriculture est en progrès, grâce aux nouveaux procédés adoptés par nos cultivateurs.

## TITRE QUATORZE

### OBJETS DIVERS

Néant.

Messieurs les membres du Conseil,

Comme par le passé nous finissons notre rapport en vous adressant nos remerciements.

Les affaires qui ont été soumises à votre appréciation vous les avez toujours examinées avec soin, et en les traitant vous n'avez eu en vue que le bien-être moral et matériel de notre localité.

Les autorités, administrations et fonctionnaires avec lesquels nous avons été en relations et qui ont contribué à faciliter notre tâche, voudront bien aussi recevoir ici nos sincères remerciements.

Fait et arrêté en séance du Collège des Bourgmestre et Echevins, le 3 octobre 1868.

Lecture du présent rapport sera donnée au conseil communal dans sa séance publique et obligatoire du 5 octobre 1868.

Le Collège de Bourgmestre et Echevins

PAR ORDONNANCE :

Le Secrétaire,

GISLAIN.

Le Bourgmestre,

G. BERGMANN.

Précisions les membres du Conseil.

Comme par le passé nous faisons notre rapport en

un langage simple et sans fioritures.

Les affaires qui ont été traitées à votre assemblée

ont été traitées avec soin et en les liant

à votre intérêt moral et matériel.

Le conseil de votre société

est administrateur et surveillant.

Il a pour tâche de veiller à ce que votre

intérêt soit toujours en honneur et que votre

# Table des matières

## TITRE PREMIER

### Population. — État-civil

	PAGES
Section I. — État de la population	5
Section II. — Mouvement de l'état civil	
§ 1. Naissances, décès, mariages, divorces, adoptions, légitimations	10
§ 2. Changements de domicile	15
§ 3. Observations sur la tenue des registres de l'état civil	16
§ 4. Vérification des naissances et des décès	16

## TITRE DEUX

### Administration communale

Section I. — Conseil communal	17
Section II. — Collège des bourgmestre et échevins	18
Section III. — Personnel et organisation des bureaux	18
Section IV. — Octroi	18
Section V. — Listes électorales. — Listes du jury. — Elections.	19
Section VI. — Mouvement des affaires administratives	21
Section VII. — Archives communales	21
Section VIII. — Biens communaux	
§ 1. Biens meubles	22
§ 2. Biens immeubles	22
§ 3. Acquisitions, aliénations, échanges	22
Section IX. — Contentieux	22
Section X. — Actes et règlements communaux	23

## TITRE TROIS

## Finances communales. - Analyse du compte de 1867

Section I. — Dépenses ordinaires et extraordinaires	
<b>A.</b> Ordinaires . . . . .	24
<b>B.</b> Extraordinaires . . . . .	24
Section II. — Recettes ordinaires et extraordinaires	
<b>A.</b> Ordinaires . . . . .	25
<b>B.</b> Extraordinaires . . . . .	26
<b>C.</b> Recettes faites en dehors du budget, renseignées par rappel dans celui de 1867 . . . . .	26
<b>D.</b> Chemin vicinaux. — Entretien . . . . .	26
Section III. — Emprunts. — Dettes . . . . .	27
Section IV. — Comptabilité	
§ 1. Budget . . . . .	27
§ 2. Compte . . . . .	27
Section V. — Caisse de pensions . . . . .	28

## TITRE QUATRE

## Institutions de bienfaisance

Section I. — Bureau de bienfaisance et comité de charité.	
§ 1. Administration . . . . .	29
§ 2. Biens meubles et immeubles. . . . .	30
§ 3. Legs et donations . . . . .	30
§ 4. Acquisitions, aliénations, échanges. . . . .	30
§ 5. Remboursement et emploi de capitaux . . . . .	30
§ 6. Comptabilité . . . . .	31
§ 7. Statistique de l'indigence . . . . .	31
§ 8. Distribution de secours . . . . .	32
§ 9. Contentieux . . . . .	33
§ 10. Prix de propreté . . . . .	33

## Section II. — Hospices et hôpitaux

§ 1.	Administration . . . . .	33
§ 2.	Biens meubles et immeubles . . . . .	34
§ 3.	Legs et donations . . . . .	34
§ 4.	Acquisitions, aliénations, échanges . . . . .	34
§ 5.	Remboursement et emploi de capitaux . . . . .	35
§ 6.	Comptabilité . . . . .	35
§ 7.	Contentieux . . . . .	36
§ 8.	Statistique des hospices des vieillards, des incurables, des orphelins, etc. . . . .	36
§ 9.	Statistique des hôpitaux . . . . .	36
§ 10.	Statistique de l'hospice de maternité . . . . .	36
§ 11.	Aliénés . . . . .	37
§ 12.	Aveugles et sourds-muets . . . . .	37
§ 13.	Enfants trouvés et abandonnés . . . . .	37
§ 14.	Hospices particuliers . . . . .	37
§ 15.	Nouvel hôpital . . . . .	37

## Section III. — Mont de piété

§ 1.	Opérations . . . . .	39
§ 2.	Comptabilité . . . . .	41

Section IV. — Dépôt de mendicité . . . . . 42

Section V. — Ouvroirs, ateliers de charité . . . . . 43

Section VI. — Caisse d'épargne, de prévoyance en faveur des ouvriers, associations de secours mutuels . . . . . 43

Section VII. — Crèche pour la première enfance . . . . . 45

Section VIII. — École gardienne . . . . . 46

Section IX. — Associations et institutions charitables particulières, expositions d'objets d'art, etc., faites dans un but de bienfaisance. 47

Section X. — Service médical. . . . . 48

## TITRE CINQ

## Culte

## Section I. — Culte catholique

§ 1.	Clergé . . . . .	49
§ 2.	Traitements et suppléments de traitements . . . . .	49
§ 3.	Églises et presbytères . . . . .	50

§ 4. Fabriques d'églises . . . . .	51
§ 5. Comptabilité . . . . .	52
§ 6. Biens meubles et immeubles appartenant aux fabriques . . . . .	54
§ 7. Legs et donations . . . . .	54
§ 8. Acquisitions, aliénations, échanges. . . . .	54
§ 9. Remboursement et remploi de capitaux . . . . .	54
§ 10. Contentieux . . . . .	54
§ 11. Couvents et corporations religieuses . . . . .	55
Section III. — Cimetières . . . . .	55

TITRE SIX

Instruction publique

Section I. — Enseignement primaire

§ 1. École primaire supérieure . . . . .	56
§ 2. Écoles primaires et communales . . . . .	56

§ 3. Écoles primaires privées

a. Subsidiées . . . . .	59
b. Non subsidiées . . . . .	59
c. Adoptées par la commune. . . . .	59
§ 4. Écoles gardiennes . . . . .	60
§ 5. Écoles d'adultes . . . . .	60
§ 6. Écoles dominicales . . . . .	60
Résumé . . . . .	60
§ 7. Écoles d'industrie, d'arts et métiers, d'apprentissage . . . . .	61
§ 8. Écoles et cours normaux . . . . .	61
§ 9. Personnel de l'enseignement, traitement des instituteurs. — Conférences. — Caisse de prévoyance . . . . .	61
§ 10. Bâtiments d'écoles . . . . .	62
§ 11. Subsidés en faveur de l'enseignement primaire . . . . .	62
Section II. — Enseignement moyen . . . . .	62
Section III. — Enseignement supérieur . . . . .	63
Section IV. — Écoles spéciales . . . . .	64

## TITRE SEPT

## Beaux-arts. — Sciences et lettres

Section I. — Beaux-arts : académie des beaux-arts. — Écoles spéciales de dessin, de peinture, de gravure, de sculpture, etc. — Musée. — Collections particulières. — Expositions d'objets d'art. — Monuments. — Conservatoires. — Écoles et sociétés musicales et dramatiques — Sociétés d'agrément. — Fêtes publiques . . . . .	65
Section II. — Sciences et lettres : académie et sociétés scientifiques. — Bibliothèques. — Autres établissements scientifiques et littéraires	66

## TITRE HUIT

## Hygiène et salubrité publique

Section I. — Commission médicale . . . . .	68
Section II. — Personnel médical : docteurs en médecine, en chirurgie et en accouchements. — Pharmaciens. — Sages-femmes.	68
Section III. — Conseil de salubrité. . . . .	68
Section IV. — Dispensaires. — Secours aux noyés et aux asphyxiés.	69
Section V. — État sanitaire . . . . .	69
Section VI. — Vaccine . . . . .	69
Section VII. — Prostitution . . . . .	69
Section VIII. — Propreté des rues. — Ferme des boues et vidanges. — Chantier d'équarrissage . . . . .	70
Section IX. — Assainissement des quartiers et améliorations des habitations affectées à la classe ouvrière . . . . .	70
Section X. — École de natation . . . . .	71
Section XI. — Bains et lavoirs publics. . . . .	71
Section XII. — Enseignement et exercices gymnastiques . . . . .	71
Section XIII. — Inhumations. — Maisons mortuaires . . . . .	71
Section XIV. — Sinistres et accidents, (orages, grêles, inondations, incendies, etc.) . . . . .	72

**TITRE NEUF**

## Sûreté publique, justice et prisons

Section I. — Police : organisation et personnel, ordonnances et règlements . . . . .	73
Section II. — Arrestations, crimes, délits et contraventions . . . . .	73
Section III. — Sinistres et accidents. — Suicides. . . . .	73
Section IV. — Actes de courage et de dévouement . . . . .	75
Section V. — Prison et dépôt municipale . . . . .	76
Section VI. — Secours contre l'incendie. . . . .	76
Section VII. — Passe-ports . . . . .	77
Section VIII. — Livrets des ouvriers et des domestiques . . . . .	77
Section IX. — Bureaux de placement . . . . .	77
Section X. — Affichage. — Crieurs publics . . . . .	77

**TITRE DIX**

## Garde civique. — Milice. — Garnison

Section I. — Garde civique . . . . .	78
Section II. — Milice. . . . .	78
Section III. — Garnison : Casernement — Logement militaires . . . . .	80

**TITRE ONZE**

## Contributions publiques

## Section I. — Contributions foncières

§ 1. Cadastre . . . . .	81
§ 2. Contingent . . . . .	81

## Section II. — Contribution personnelle

§ 1. Nombre des imposés . . . . .	82
§ 2. Montant des rôles . . . . .	82
§ 3. Valeur locative . . . . .	82
§ 4. Portes et fenêtres . . . . .	83
§ 5. Foyers . . . . .	83

§ 6. Mobilier . . . . .	83
§ 7. Domestiques . . . . .	83
§ 8. Chevaux . . . . .	83

## Section III. — Contributions des patentes

§ 1. Nombre et classement des patentables . . . . .	84
§ 2. Montant des rôles . . . . .	84
Section IV. — Droit de consommation . . . . .	84
Section V. — Débit de tabac . . . . .	85
Section VI. — Accises . . . . .	85
Section VII. — Impôt communal et provincial sur les chiens . . . . .	85
Section VIII. — Dégrevements . . . . .	86

## TITRE DOUZE

## Travaux publics

Section I. — Grande et petite voirie . . . . .	87
§ 1 et 2. — Plans généraux et spéciaux d'alignement. — Nivellement . . . . .	88
§ 3. — Entretien des rues, pavage . . . . .	88
§ 4 et 5. — Égouts publics et particuliers. — Trottoirs et urinoirs publics . . . . .	88
Section III. — Distribution d'eau potable. — Pompes. — Fontaines publiques . . . . .	88
Section IV. — Distribution du gaz, éclairage public . . . . .	89
Section V. — Halles et Marchés . . . . .	90
Section VI. — Abattoir . . . . .	91
Section VII. — Canaux et rivières. — Curage. — Inondations . . . . .	92
Section VIII. — Casernes. . . . .	93
Section IX. — Construction, réparation, entretien et reconstruction des édifices communaux . . . . .	93
Section X. — Ouverture de places et de rues nouvelles . . . . .	93
Section XI. — Expropriations . . . . .	93
Section XII. — Projets d'embellissements et d'assainissements . . . . .	94
Section XIII. — Promenades publiques, boulevards, jardin botanique . . . . .	94
Section XIV. — Constructions particulières; application des règle- ments sur la police des bâtiments . . . . .	94

## TITRE TREIZE

## Industrie, commerce et agriculture

Section I. — Établissements industriels, machines à vapeur, autorisations accordées. — Usines et ateliers incommodes, insalubres ou dangereux. — Enquêtes de commodo et incommodo . . . . .	95
Section II. — Commerce. — Mouvement de la navigation . . . . .	98
Section III. — Transports publics, messageries, chemin de fer, postes, etc. . . . .	99
Section IV. — Foires et marchés . . . . .	102
Section V. — Exposition et concours de produits de l'industrie, de bestiaux, de produits d'horticulture, etc. . . . .	102
Section VI. — Subsistances. — Approvisionnements. — Mercuriales. — Taxe du pain. — Boulangerie et boucherie communales. — Agence des subsistances. — Prix moyen de la viande et des principales denrées . . . . .	103
Section VII. — Tribunal; chambre et bourse de commerce . . . . .	104
Section VIII. — Conseil de prud'hommes . . . . .	105
Section IX. — Situation commerciale et industrielle, sursis, faillites . . . . .	105
Section X. — Agriculture . . . . .	105

## TITRE QUATORZE

Objets divers . . . . .	106
-------------------------	-----